

Lettres adressées par Charles-Ferdinand Morel à ses parents, Paris, Maubeuge, Arras, Bâle 1790-1793

Remarques préliminaires

Les lettres écrites par Charles-Ferdinand Morel à ses parents alors qu'il se rend puis séjourne à Maubeuge ont été retranscrites par Rosa Steiner, bénévole, et relues par Raphaël Becker, stagiaire à Mémoires d'Ici. L'écriture du jeune Morel, pour appliquée qu'elle soit, n'est pas toujours facilement lisible ; ainsi la retranscription de ces lettres contient-elle sans doute encore quelques erreurs, que nous corrigerons au fil de leur découverte.

Dans cette transcription, l'orthographe et la ponctuation ont été modernisées. Les variations dans l'écriture des noms de personnes ont été conservées. Les éléments ajoutés ont été placés entre crochets carrés [...].

Si vous souhaitez citer une partie de ces lettres dans vos travaux, merci d'écrire préalablement à l'adresse contact@m-ici.ch.

Ces lettres font partie du Fonds Doyen Morel (Commune de Corgémont) déposé à Mémoires d'Ici, centre de recherche et de documentation du Jura bernois à Saint-Imier.

Au printemps de l'année 1790, Charles-Ferdinand Morel se rend à Maubeuge comme ministre de camp du régiment de Reinach. Trois années durant, il accompagnera les soldats jurassiens dans leur vie spirituelle. Dix-neuf lettres écrites à ses parents ont été conservées de cette époque charnière dans la formation du jeune homme. Celui-ci vient de terminer ses études en théologie à Bâle où il a été consacré ; il retournera en Erguel en 1793, chargé des idées de la Révolution française.

Durant ses années française, Morel découvre l'**effervescence politique** et devient même secrétaire du Club des jacobins local. La correspondance qu'il entretient avec sa famille reflète le regard du jeune homme de 18 ans sur son monde en changement. Pour motiver son retour, il écrira : *Mais je vois les choses sous des couleurs sinistres. La Révolution n'est que commencée. Elle est bien faite dans les esprits ; mais elle n'est pas mûre en exécution. Elle ne marche pas comme elle devrait. Des partis se forment. Les uns pour la détruire, d'autres pour en modifier les effets, et un autre pour la soutenir. Dans cette fermentation, on ne peut s'attendre qu'à des événements douloureux et, pour les éviter, je crois que s'en éloigner quand on le peut est un parti que dicte la prudence* (lettre n° 51, 19 juin 1792). Ou encore, soucieux de ce qui se passe au pays : *On dit ici que le prince de Porrentruy fait venir des troupes de l'Allemagne. Un papier disait hier que l'empereur avait demandé aux Bâlois de pouvoir passer sur leur territoire et qu'ils avaient répondu qu'ils en déféraient à la décision des 13 cantons. Cela est-il vrai ? Et pourquoi le prince aurait-il besoin de troupes ?* (lettre n° 43, 21 février 1791)

Ses lettres sont aussi intéressantes dans les détails qu'elles recèlent. Il faut lire le **récit des voyages** de Morel : *La voiture que j'eus n'était qu'une mauvaise charrette recouverte, et conduite par une haridelle qui, à tous les défauts qu'elle possédait, réunissait celui d'être aveugle* (lettre n° 42, 6 avril 1792). Ou la **transmission des missives** : *Je crois vous avoir déjà écrit que j'oubliais de désigner sur l'adresse les endroits par où elle devait passer pour vous arriver ; et ignorant le pays où était situé Corgémont, on l'aura gardée ou brûlée au bureau* (lettre n° 50, le 23 avril 1792). *J'ai reçu ma lettre par Bâle cette fois pour qu'elle ne risque pas d'être ouverte à Porrentruy comme on soupçonne que cela arrive quelquefois* (lettre n° 46, 9 août 1791). Ses descriptions furtives de Paris, d'Arras, de Lille ou de Strasbourg sont des témoignages captivants.

Il faut saisir aussi l'importance de remarques pour la compréhension du **commerce de l'horlogerie** : *Se promenant un jour pendant l'hiver passé sur la route chaussée de Maubeuge, il fit la rencontre d'un voyageur à cheval qui, l'ayant abordé, s'informa s'il n'était par hasard pas horloger. Apprenant qu'il en avait fait un apprentissage pendant trois ans, il lui propose d'accepter du service dans leur maison, en disant qu'ayant formé le projet d'entreprendre un commerce en horlogerie, il lui faudrait un homme qui le seconde dans cette partie.* (lettre n° 50, 23 avril 1792). Morel lui-même mentionne plusieurs fois les montres et les boîtes de mouvements dont les Raiguel le chargent et pour lesquelles il reçoit de l'argent.

A lire en complément : M. le pasteur Simon, « Charles-Ferdinand Morel comme aumônier du régiment de Reinach 1790-1792 (d'après sa correspondance) », *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vo. 44 (1939), p. 65-76 (<https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=asj-006:1939:44#96>).

Mémoires d'Ici, Saint-Imier, le 31 janvier 2018

34 Paris, le 07.03.1790

**À Monsieur
Monsieur Morel très fidèle Ministre
du Saint Évangile et Doyen de
la Vénérable Classe d'Érguël
à Corgémont
Val de Saint-Imier par Belfort et Porrentruy**

Paris, le 7 mars 1790

Mes chers parents,

Je vous avais promis de vous donner de mes nouvelles pendant mon voyage, je profite du temps qui se présente pour le faire. Ce n'est point de Nancy que je vous écris comme je me l'étais d'abord proposé, c'est de Paris, cette fameuse citadelle. Mais cette nouvelle vous surprendra sans doute ; je vais vous mettre au fait des choses, et pour plus d'éclaircissements reprendre le commencement de mon voyage.

Arrivé à Bâle fort heureusement, comme je vous l'avais marqué, je supposais y trouver des personnes en état de me tracer la route que l'on doit tenir pour se rendre à Maubeuge. Ce ne fut ainsi qu'à mon grand étonnement que j'entendis tant de sentiments divers sur ce point-là ; j'étais confondu, ne sachant de quelle manière je pourrais partir. Enfin incertain longtemps sur le parti que je devais prendre, je me décidais à arrêter une place dans la diligence de Colmar où j'arrivais le dimanche soir. De là je pris celle qui conduit à Strasbourg, où je m'y trouvais de bonne heure le lundi soir, en sorte que j'eus encore le temps qu'il me fallait, tant pour voir le plus gros de la ville, que pour faire ma visite à Madame Schnider, que je ne trouvais pas à la maison, de façon que je ne pus qu'indiquer mon nom, de même que le but qui m'amenait chez elle. Cela fait je supposais qu'elle pourrait également me charger des commissions qu'elle aurait pu avoir, ce qu'elle n'a pas fait. Comme en quittant Bâle, j'avais renvoyé à ma décision pour la route que je devais prendre jusqu'à mon arrivée à Strasbourg, je m'informai de la voie la plus courte pour arriver à mon but. On m'en indiqua deux, l'une de prendre la porte par Metz et cet endroit-là, et l'autre de prendre la diligence de Paris. La première ne me parut pas convenable, pour la raison que cela me serait revenu fort cher. Mais comme je ne pouvais pas me persuader qu'on abrégéait en p[as]sant par Paris, je voulus de plus amples informations. On me répondit qu'il n'y avait qu'un mauvais carrosse qui allait jusqu'à Sedan, et qui mettait un temps infini pour y arriver ; il était effectivement là lorsque je m'y trouvais, il part le mardi et n'arrive que le vendredi soir à Metz où il séjourne deux jours avant que d'aller contre Sedan. Cette voie me parut effectivement longue et ennuyeuse quoique peu coûteuse. Mais comme j'en voulais une plus expéditive je me déterminais à prendre la diligence de Paris jusqu'à Nancy, où je supposais en trouver une autre pour les environs de Maubeuge. Je partis donc le lendemain de mon arrivée sur Strasbourg et j'arrivais le jour ensuite de bonne heure à Nancy. Là, je m'informais d'abord de la route que je devais prendre ; le carrosse de Metz était déjà parti, de façon que le plus court parti à prendre fut de continuer ma route jusqu'ici, j'y fus d'autant plus porté par le conseil que me donna un abbé avec qui j'ai fait le voyage depuis Strasbourg jusqu'ici. C'est un très joli homme et de la compagnie duquel je suis charmé de profiter ; il est de la Flandre autrichienne, il veut se rendre à Lille, et il a choisi cette route comme étant la plus courte. C'est sous sa direction que je suis venu ici, et si je ne l'avais pas trouvé, je n'y serais peut-être pas ; l'idée de pouvoir me perdre dans une foule de monde comme il y a ici m'aurait engagé à prendre un autre chemin. Je loge dans la même auberge que lui ; il est connu ici. Il connaît la ville de façon que je n'aurais pas pu tomber entre de meilleures mains.

Nous passons cette journée ici, et je partirai avec lui demain pour la Flandre. Vous voilà de cette manière au fait de mon voyage. Il ne nous revient jusqu'ici pas fort cher, mes finances sont encore en bon état ; je me trouve encore avoir 8 louis pour aller jusqu'à Maubeuge où je pense être rendu le 10 du mois.

Je ne vous dirai pas quelle a été ma surprise de voir Paris. C'est un monde, un bruit terrible ; je viens des Tuileries où je ne crois pas avoir vu moins de 6 mille personnes toutes rassemblées. La raison en est qu'ils font la revue de la milice nation se fait aujourd'hui, tout près de là, aux Champs-Élysées. En passant le long de cette rue, je puis bien dire que j'ai vu plus de 200 voitures monter et descendre dans peu de temps. C'est étonnant la quantité de personnes oisives que l'on rencontre. Je ne puis pas vous dire grand-chose de l'Assemblée nationale, elle est assemblée aujourd'hui, mais comme il faut avoir des billets pour y entrer, je n'ai pas pu satisfaire la curiosité que j'aurais eue de la voir. On dit que Monsieur Necker a prononcé dernièrement un discours dans lequel il insinue que

les choses sont dans un triste état, il annonce que sa santé demande qu'il s'absente pour quelque temps [bord de la lettre déchiré]

ainsi qu'il partira bientôt. Tout cela est de mauvais augure [*bord de la lettre déchiré*]. Enfin on paraît fort inquiet ; on craint très fort une banqueroute [*bord de la lettre déchiré*] l'argent est fort rare ici ; tout se paye presque en papier. La suppression des régiments étrangers aura lieu ; on croit que les Suisses seront tout au moins réformés. Au reste, on ne peut encore rien assurer ; tout se fait fort lentement, ce qui a engagé environ 200 députés à rejoindre leurs provinces, tant ils étaient dégoûtés des affaires.

Je me vois obligé d'en finir. Je vous souhaite une santé parfaite ; jusqu'ici je me suis toujours bien trouvé, j'espère que je pourrai toujours vous donner de semblables nouvelles. En attendant que je puisse vous écrire depuis le régiment, je reste avec le plus parfait dévouement et la soumission la plus entière, mes chers parents, votre très humble et très obéissant fils Morel Ministre.

Mes honneurs à qui de droit.

35 Maubeuge, le 13.03.1790

sans adresse

Maubeuge, le 13 mars 1790

Mes très chers parents,

Comme je suppose que vous aurez reçu la lettre que je vous avais adressée depuis Paris, je ne m'arrêterai point à répéter ce qu'elle contenait ; vous savez quelle a été la route que j'ai tenue jusque-là, et les raisons qui m'y avaient déterminé. En conséquence, je me contenterai de vous dire en aussi peu de mots qu'il me sera possible quelle a été, depuis là, la suite de mon voyage.

Vous saurez donc qu'arrivé fort heureusement à Paris, sous la conduite de ce certain chanoine dont je vous ai déjà parlé, j'en repartis après y avoir séjourné un jour et demi en prenant la diligence de Lille en Flandre. Cette voie vous paraîtra sans doute assez détournée ; je l'avoue et ce n'est que l'espoir de pouvoir plus tôt être rendu à ma destination, de même que la compagnie de ce dit chanoine dont je pouvais profiter qui me déterminèrent à la prendre. Car j'aurais pu effectivement attendre une occasion plus commode, et prendre la diligence qui vient à Valenciennes qui n'est qu'à 7 lieues d'ici. Mais comme pour en profiter j'aurais encore été obligé de m'arrêter plus longtemps dans la capitale, je préférais prendre la première, pour me rendre jusqu'à l'endroit le moins éloigné de Maubeuge, qui est Cambrai ; c'est une assez grande ville à 4 lieues en deçà de Douai où le baron de Tott est commandant, et à 14 lieues d'ici, de laquelle je partis avec un cabriolet qui me rendit ici le mercredi soir en parfaite santé. Telle est en peu de mots la description de tout mon voyage, qui a été fort heureux car, quoique j'aie essuyé d'assez grandes fatigues, et que j'aie été dérangé dans mes repas et été obligé de passer deux nuits blanches ; ni plus ni moins je me suis toujours bien trouvé et même assez bien amusé pendant toute ma route ; les différents visages avec qui je me trouvais, leurs divers sentiments, un pays qui m'était absolument inconnu, et les usages reçus dans tous ces endroits-là, m'intéressaient beaucoup. Tout ce que j'ai trouvé d'incommode dans toute ma route, c'est la gêne que l'on est obligé d'éprouver dans ces voitures. Nous nous y sommes souvent trouvés à 10 alors il arrive que l'on est très mal placé ; au reste pour vous parler plus naturellement je vous dirai que j'ai très fort senti la différence qu'il y a de se trouver fixé dans un endroit ou en voyage car à la fin j'aspirais assez après le repos. Vous le comprendrez d'autant mieux quand je vous dirai que j'ai été 15 jours en route en comptant depuis que je suis parti de la maison, et 11 depuis Bâle.

Toutes mes dépenses se montent à 9 louis et ½ ce qui fait une somme assez considérable, malgré que j'aie eu soin de faire le moins de frais qu'il m'a été possible. J'aurais, je l'avoue, pu épargner quelque chose sur la table, mais j'étais pour ainsi dire obligé de manger avec la compagnie, et comme tout est fort cher en France, il faut tout bien payer. Presque partout on vous fait donner 40 jusqu'à 50 batz pour un dîner, et pour la nuitée on n'en est pas quitte à moins de 3 livres. Outre cela, il y a quantité de petites choses à payer, de façon qu'il faut pour ainsi dire avoir constamment la bourse à la main. Mais je ne vous en dirai pas davantage sur cet article, et je m'attacherai à des choses plus intéressantes.

Comme il était assez tard le soir que j'arrivais ici, il ne me fut plus possible de me rendre chez le lieutenant-colonel ; de façon que je passais la nuit dans l'auberge où j'étais descendu sans voir aucun de ces Messieurs. Le lendemain matin je me fis conduire chez M. Schnider, mais comme il était de garde et hors de chez lui par conséquent, j'allais directement trouver Monsieur le capitaine Botteron qui me reçut à bras ouverts, et qui parut très charmé de me voir. Il me dit d'abord qu'il me conduirait chez les chefs, ou plutôt chez tous ses chefs ; j'acceptais et nous nous rendîmes premièrement chez M. de Grand Villars qui me reçut fort poliment ; tout ce qu'il me dit de même que nos Messieurs Schnider et Botteron touchant mon retard, c'est que je m'étais fait attendre. Je lui répondis que je serais fâché si par là je l'avais indisposé, mais que j'étais parti aussitôt que mes affaires me l'avaient permis et qu'en outre j'avais suivi les ordres de M. Schnider. Sur quoi il finit par me dire que je devais aller dîner avec lui ; j'acceptais et nous repartîmes pour aller chez tous ses autres officiers, dont je trouvai la plus grande partie chez eux, à quelques-uns près qui étant détachés dans les environs et que je n'ai pas encore eu le plaisir de voir. Ils m'ont tous fort bien reçu. Messieurs les capitaines surtout m'ont fait beaucoup d'accueil sans en excepter le jeune Schnider et d'autres ; je dois entre autres beaucoup me louer de la façon d'agir des capitaines Schnider et Botteron, qui se sont tous deux empressés de me diriger et de me rendre quelques services. Ils avaient même déjà tout arrangé pour mon arrivée ; ma chambre était trouvée dans le pavillon, ils voulaient en faire sortir M. Scholl pour me loger ; et ma table était prise chez Monsieur Keck le chirurgien-major. Prévenu de ces arrangements, je leur ai représenté quelles étaient mes intentions ; je leur ai dit que je ne voudrais pas indisposer M. Scholl en l'obligeant de quitter ainsi sa chambre pour moi, et que plutôt pour éviter cela et les embarrasser de déloger et je préférais prendre d'abord une chambre en ville. Ils ont approuvé ma façon de penser, et ils se sont en conséquence aussitôt occupés à me trouver un appartement en sorte qu'ils m'ont procuré celui que M. Liomin occupait dont je suis fort content ; je l'ai à raison de 12 francs par mois. C'est une chambre garnie à cheminée, et ce qu'il y a de mieux

encore c'est que je suis dans une bonne maison, et dans la proximité du quartier. Quant à la table, j'y ai consenti de très grand cœur d'autant plus que je pourrai y dîner et y souper et que je serai seul étranger avec M. Keck et Madame, vu que c'est la première fois qu'ils prennent quelqu'un à leur table. Jusqu'ici je n'y ai pas encore mangé ; j'ai toujours été invité, et je le serai encore de façon que je ne puis pas encore dire de quelle manière on y est traité ; mais je préférerais un simple ordinaire à ces grands repas, tels que j'ai vu jusqu'à présent.

Jusqu'ici il n'a point été question de faire des catéchismes. Tout ce que notre M. Schnider a trouvé à propos de décider, c'est qu'il y aurait tous les 15 jours un sermon allemand, et qu'il se ferait chaque dimanche une prière soit en allemand soit en français, suivant la langue dans laquelle le sermon se ferait ; en telle sorte que quand je prêcherai en allemand, je ferai une prière en français et vice-versa. Tel est le plan de M. Schnider, et tel est celui qu'il me faudra suivre, et je m'y conformerai d'autant plus volontiers que je pourrai gagner ses bonnes grâces qui ne doivent pas être méprisées, puisque selon que je me suis aperçu il a assez à signifier. D'ailleurs il ne me sera guère plus pénible de prêcher tous les 15 jours en allemand que toutes les 3 semaines, et quant aux prières je préfère même en faire que de n'en pas faire ; peut-être au reste, ce saint zèle s'évanouira-t-il comme le reste. Quoiqu'il en soit, je vais commencer demain mes fonctions ; je m'attends à avoir beaucoup d'auditeurs ; M. Botteron vient de donner des ordres pour qu'aucun protestant ne monte demain la garde, afin qu'ils puissent tous assister au service divin. Si cela est, la chambre aura de la peine à contenir tout ce monde ; elle est fort petite, je doute même qu'elle ait le même espace que celle où vous mangez. Mais comme on ne croit pas que nous restions encore longtemps ici, le meilleur sera de patienter.

Vous serez sans doute surpris d'apprendre que ma malle n'est pas arrivée. Elle était à Nancy lorsque j'y ai passé ; le commissionnaire qui était chargé de l'expédier me promit de le faire au plus tôt. Depuis lors M. Bourquin a reçu une lettre de lui, par laquelle il lui annonce que la malle est en chemin, et qu'elle mettra 18 jours pour arriver jusqu'ici, de façon qu'elle ne me parviendra que dans 9 ou 10 jours d'ici ; en attendant, il faudra que je m'arrange comme je pourrai. Je viens de remettre mon linge sale à la blanchisserie ; j'ai fait faire une paire de culottes noires dont l'étoffe m'a coûté 34 batz et quant aux habits, il faudra que le mien noir me serve tous les jours jusqu'alors. Il était assez en plis et chiffonné lorsque je l'ai pris de mon porte-manteau ; la veste se trouve en bon état.

Je ne puis pas encore vous dire comment j'ai trouvé ces Messieurs les officiers. Selon tout ce que j'ai pu en juger jusqu'ici, il y en a de très jolis, et qui méritent d'être fréquentés. Mais il y en a [a] aussi qui ne paraissent avoir que des sentiments d'orgueil et de fierté. Il faut au reste que j'apprenne à les connaître avant que d'en juger ; quoique ce genre de vie soit bien différent de celui que j'avais accoutumé, je crois néanmoins, que j'y serai bientôt fait. Il me plaît assez et généralement j'espère que j'y goûterai beaucoup d'agrément. Je ne vous parle pas de l'ennui parce que je ne l'ai pas eu ; je ne vous parle pas non plus de François, parce que je n'ai pas assez de place. Je l'ai assez bien trouvé ; il a beaucoup profité, quoiqu'il se plaigne qu'il n'avance pas assez, je me propose de lui écrire au plus tôt de même qu'à ces Messieurs Liony [?]. Jusqu'ici je n'ai été occupé qu'à courir et à m'établir dans mon logement. Théophile que j'ai trouvé bien portant, beau, solide et dont son capitaine m'a dit être fort content m'a été de quelque utilité ; il m'aurait servi volontiers si son capitaine Monsieur de Brombach voyait cela de bon œil. Mais comme il ne l'aurait pas pu faire aisément, je me suis arrangé avec la servante de la maison, à qui je donne 40 batz par mois ou 19 batz.

J'ai pris comme Monsieur Liomin me l'avait conseillé le perruquier du régiment ; je lui donne 3 livres par mois. Je viens d'acheter du bois et une demi-douzaine de fagots dont le tout me revient à 8 livres ; je ne m'en suis peu beaucoup procuré par la raison que l'hiver est bientôt passé du matin et les soirées sont bien encore fraîches, mais le reste de la journée est charmant.

Vous aurez peut-être déjà appris l'affaire qui s'est passée dans ce régiment au sujet d'un déserteur qui a été passé par les verges, et qui a manqué d'occasionner une sédition, quoique tout soit bien remis actuellement.

Présentez, s'il vous plaît, mes honneurs aux oncles, à Monsieur le docteur, à Monsieur le maire Bourquin [?]. M. Botteron et d'autres m'ont chargé de vous présenter leurs respects. J'embrasse Emelie, je me recommande à votre souvenir et à vos conseils et en faisant mille vœux pour votre santé, je reste avec la plus parfaite soumission et le plus sain dévouement, mes chers parents, votre très humble et très obéissant serviteur C. Morel Ministre.

36 Maubeuge, le 08.09.1790

sans adresse

Maubeuge, le 8 septembre 1790

Mes très chers parents,

J'ai participé à la joie que vous avez ressentie, en revoyant mon frère bien mieux portant que lorsqu'il était parti pour Bâle ; et j'ai partagé avec lui le doux plaisir et la satisfaction qu'il a eus de vous retrouver en bonne santé, et l'agrément qu'il a goûté pendant le peu de temps qu'il a passé avec vous. La relation détaillée qu'il m'a donnée de ce petit voyage dans sa dernière lettre m'a causé une joie inexprimable ; je me représentai ces heureux jours qu'il a passés au sein de ses parents, je le voyais content et tout glorieux de se retrouver au milieu de vous, je jouissais par rapport à lui ; j'admirais la manière dont vous avez su employer votre temps pour le passer agréablement. Je me transportais sur ces montagnes où règne un morne silence, je vous contemplai assis sur une riante pelouse autour d'un dîner champêtre, je voyais le contentement peint sur vos visages ; j'étais ravi de joie et je me disais : « Oh heureux sort ! Quand feras-tu une fois mon partage ? » Au reste, ce souhait était l'effet d'un enthousiasme momentané ; je revins à moi, et je sentis mon bien-être.

Monsieur Imer et Monsieur Schaffter sont actuellement rétablis. Le dernier ne montre que de mauvaises et très mauvaises dispositions ; outre les passions dont il a déjà été la victime, il est porté à la dépense ; il passe une très grande partie du jour à jouer, et le plus souvent il est malheureux ; à la passion du jeu il joint une antipathie pour tout ce qui s'appelle connaissance ou études ; il n'aime pas s'instruire. Il est de plus grand friand des comptes qu'il doit au confiseur et au pâtissier pour affaires de sucrerie et se montent à 6 louis. Les autres dettes qu'il a faites en ville, pendant le temps qu'il est ici, sont à peu près 12 louis et même davantage ; aussi que ses dettes pour des emprunts ou des choses absolument superflues font la somme d'environ 20 louis ; il a fait ensuite d'autres dépenses pour s'équiper et se procurer ce qui lui était nécessaire, qui ne sont même pas payées, et qui se montent à 13 à 16 louis.

Voilà dans quel ordre sont ses affaires depuis qu'il est ici, et ses dettes auraient demeuré plus longtemps inconnues, si les créanciers n'en avaient pas parlé ; et ainsi insensiblement on est parvenu à découvrir l'état de ses affaires. Son mentor, qui est maintenant Monsieur Fischer et qui ne lui fournit d'argent que ce qu'il lui faut pour son usage, vient d'écrire à Madame sa mère ; il lui demande 10 louis pour mettre ordre aux affaires de son fils, et lui en désigne l'usage. Cette nouvelle la surprendra, mais elle sera obligée de les fournir si elle veut qu'il soit en pleine liberté ; car il est condamné à rester dans la ville qui lui a été assignée pour prison, jusqu'à ce qu'il ait payé ses dettes. Je vous écris toutes ces choses pour que vous avertissiez si vous le trouvez à propos ses parents de la conduite de leur fils, et en cas qu'il continue, du danger qu'il court d'être renvoyé et chassé. Il en a même déjà été menacé par le corps des officiers qui est allé porter plainte au chef contre lui, au sujet de ses bassesses. La preuve assez évidente qu'il ne changera pas facilement, c'est qu'il ne défère pas aux exhortations qu'on lui adresse ; je lui en ai déjà fait souvent, et d'autres aussi, mais il n'en profite pas. Il faudrait donc que ses parents lui écrivissent à ce sujet et lui fassent une forte réprimande. Peut-être y ferait-il attention ? C'est par intérêt pour eux que je voudrais qu'ils tentassent cette démarche ; mais je crains d'un autre côté qu'en leur dévoilant tout ce qui en est, ils ne conçoivent une pique contre moi. Ainsi je remets tout à votre discrétion.

Les relations avantageuses que Bourquin vous a données de moi me font plaisir. Je suis charmé que j'aie acquis l'estime et l'approbation des soldats en particulier ; ils sont même plus à craindre que les officiers à cause de leur mauvaise langue. Je travaillerais à continuer cette approbation universelle.

Toute la Confédération n'a pas eu les suites que l'on en attendait ; la garnison de Nancy en a donné une preuve. Rien de plus intéressant et de plus sérieux que cette insurrection ; elle était à son comble, et les suites auraient été très fortes à redouter, si l'on n'y avait pas porté un prompt remède. Nancy aurait pu devenir le foyer d'une contre-révolution, déjà les trois régiments s'étaient unis fort étroitement et avaient donné des preuves éclatantes d'une rébellion formelle. À l'arrivée de M. Bouille envoyé à la tête de 4200 hommes tant troupes de ligne que G. [?] Nation, ils se disposent à lui résister en cas qu'il refuse de capituler avec eux ; et à sa demande, qu'ils aient à se rendre dans un endroit fixé pour se soumettre, ils s'emparent d'une porte et y attendent l'ennemi ; ils les reçoivent en faisant feu dessus ; des canons chargés à mitraille étaient postés sur les 2 côtés ; et pour empêcher qu'on ne les déchargeât, un jeune officier du régiment du roi va se placer devant un, et crie : « Qu'on me tue plutôt que de tuer vos camarades ». On lui répond par 4 coups de fusil qu'on lui tire dessus et il fut blessé. Enfin l'affaire s'échauffa ; les rebelles furent repoussés de la porte, on les chassa de rue en rue jusqu'à ce qu'étant rendu de même que le peuple qui avait pris parti avec eux, ils furent obligés de se soumettre. Le régiment du roi fut envoyé sur le champ à Toul, celui du maître de camp à Verdun, et Châteaux Vieux Suisse dont 400 furent tués et le reste fait prisonnier à Vic et Marsal. Voilà comment se termina cette scène sanglante où un grand nombre de l'armée exécutive a été tué ou blessé ; Vigier qui y a perdu un capitaine est resté à Nancy avec Castella pour faire le procès

aux coupables de Châteauvieux, et les soumettre à la peine qu'ils ont méritée. Deux commissaires nommés par l'Assemblée nationale doivent de plus s'y rendre incessamment pour travailler à remettre l'ordre dans la ville.

D'un autre côté voilà les affaires qui s'achèment à la paix. Reichenbach est devenu conciliateur. Les conférences qu'on y a tenues procureront, à ce qu'il paraît, la pacification de plusieurs États, et entre autres la soumission des Pays-Bas que le roi de Prusse garantit à Léopold ; mais d'une autre part on prétend que ces puissances contractantes doivent être convenues d'accorder aux prétentions des princes de l'empire qui ont des possessions en France et une protection fondée sur les traités en vertu desquels l'Alsace, la Lorraine, la Flandre appartiennent à la France.

Des papiers ont même annoncé un manifeste prochain de toutes ces puissances, qui représentera la nécessité de secourir la branche des Bourbons, et de la maintenir dans toutes ses prérogatives ; enfin on ne peut pas se persuader que les armements de l'Angleterre et de l'Espagne soient faits dans la vue d'agir l'un contre l'autre ; on craint encore ici pour la France. Aussi approuve-t-on l'équipement de 45 vaisseaux qu'elle a ordonné. Tous ces préparatifs font présumer qu'il y a quelque chose sous le tapis. En attendant voilà des conjectures.

Les patriotes viennent de remporter un nouvel avantage sur les Autrichiens. Leur armée s'agrandit et parviendra au nombre de 50 à 60 mille hommes par les nouvelles levées qu'ils font. On conduit à force des provisions au camp ; en un mot ils se disposent à déployer toutes leurs forces contre l'ennemi, et à tenter un dernier effort ; il est à craindre au reste qu'il ne soit inutile si les nouvelles de l'arrivée d'un renfort de plusieurs mille hommes des Autrichiens se confirment ; le bruit en court depuis quelque temps et c'est à cause de cette arrivée et par précaution que les garnisons de ces environs doivent être renforcées par ordre du roi.

Une nouvelle encore fort intéressante, c'est la demande que fait M. Keller de quitter ; sa santé ne lui permettant plus de continuer, il témoigne le désir de se retirer ; et offre pour garantie de son administration sa maison qu'il a à Paris, ses biens, et 2'400'000 qu'il a dans le trésor royal ; il se borne à en demander les 400'000, le reste il le laisse sous la sauvegarde de la nation. Sa demande n'a pas encore été prise en considération.

Toutes les nouvelles que vous m'apprenez du pays m'ont fort surpris ; et comme elles m'intéressent beaucoup, je me recommande pour en savoir la suite ; surtout j'aimerais connaître une partie des griefs que l'Erguël forme. Je ne suis point surpris que les officiers du pays aient été approuvés dans leur démarche ; elle était naturelle et les réclamations que l'on forme contre Monsieur le baillif sont peut-être aussi fondées. Quoiqu'il en soit, il est certain que le despotisme n'était pas grand. Cependant, ils avaient usurpé, ils avaient empiété ainsi que tous ces baillifs et apprennent à restituer les droits qu'ils avaient usurpés et à se relâcher dans leurs prétentions. L'accueil que M. Bilieu et Roggenberg ont reçu dans les cantons aura j'espère un peu abattu la fierté de l'un, et donné de bonnes leçons à l'autre.

La nouvelle de M. Heilences [?] est encore plus inattendue ; qui aurait cru que vous seriez ainsi payés pour toutes vos peines ? Heureusement que vous n'êtes pas seuls chargés du soin de régler ces affaires.

Je viens de recevoir une lettre de M. Vatt, qui est très poli ; il ne m'écrit que de petites particularités ; entre autres nouvelles il m'annonce le mariage de Madame Vatt avec M. Moser. En vérité le pays abonde en nouvelles !

Théophile se désiste de son premier projet ; celui qu'il a entrepris lui réussit mieux. Son école qu'il tient avec Chaillette est assez fréquentée ; ils ont déjà 12 écoliers.

Notre table serait effectivement très agréable, sans la continuelle indisposition de Madame Keller. Depuis ses couches elle est travaillée par une perte de sang qu'elle a à la suite de ses règles ; celle de ce mois a été plus forte que les autres et l'a mis dans un tel état d'exténuation que l'on a craint pour elle pendant quelques jours, et comme elle n'a point encore éprouvé de grand changement en bien, son mari se dispose à aller à Lille consulter un fameux chirurgien ; je me propose de l'y accompagner pour avoir l'occasion de voir cette ville, d'autant plus qu'elle n'est qu'à 20 lieues d'ici.

Recevez les honneurs de M. Hymeli, présentez-les s'il vous plaît de ma part à Monsieur le docteur, aux oncles, bien des choses à vos Messieurs, des embrassements à Emelie, et croyez que c'est avec la plus parfaite soumission que je reste votre très humble et très obéissant fils Morel.

37 Les relations que l'on vous a ...

Maubeuge, sans date

Mes très chers parents,

Les relations que l'on vous a données de moi me flattent infiniment ; elles exigent de la reconnaissance pour ceux de qui elles viennent, et excitent mon ambition à pouvoir toujours mériter les mêmes suffrages. J'ai été charmé d'apprendre que tous ces Messieurs soient arrivés à bon port. Je craignais que M. Bourquin ne pût pas soutenir une route aussi longue et aussi pénible ; il est donc heureusement rendu à sa destination ; comme voisin, je suppose qu'il profitera de la proximité pour vous aller voir souvent. Donnez-m'en quelquefois des nouvelles si vous voulez bien, et présentez-lui s'il vous plaît mes compliments. Vous verrez ou vous aurez déjà vu Monsieur Schnider. Comment le trouvez-vous ? C'est un joli garçon à mon avis, je fais beaucoup de cas de sa connaissance, j'aime sa franchise, j'estime ses bons sentiments ; et je vous prierais si vous ne l'avez pas encore vu de me rappeler à son souvenir. Notre façon de penser sur la Révolution de France est à peu près la même ; j'étais moins zélé à son départ que je ne le suis actuellement, mais d'après les découvertes suivies de toutes les injustices et de toutes les atrocités de l'Ancien Régime qui se dévoilent encore tous les jours, et par goût d'adhésion à tous les articles de la nouvelle Constitution, je ne puis m'empêcher d'acquiescer aux principes de raison et d'équité qui sont gravés dans tous les décrets de l'Assemblée nationale et de professer ouvertement mon patriotisme, dont les partisans d'ailleurs sont en grand nombre et augmentent journellement. Il fait un singulier contraste avec l'aristocratie et occasionne quelquefois des petites divisions. Ces cas-là existent presque dans tous les régiments, où les sentiments sont partagés. La bonne cause comme vous sentez emporte le plus grand nombre de suffrages, mais les ennemis néanmoins détestent [?] en secret ceux qui y sont attachés et ils enragent. On les voit annoncer ouvertement leur façon de penser anticonstitutionnaire, ils ne craignent plus de lever le masque dont ils se couvraient, ils sentent qu'ils sont réduits à la dernière extrémité. Ils veulent encore rassembler toutes leurs forces pour tenter de nouveaux efforts pour se relever, mais tout est en vain. Leurs projets sont toujours découverts et ils échouent partout. L'affaire arrivée à Belfort en est encore une preuve récente. Tous ces complots dévoilés à peu près dans le même temps donnent à présumer qu'il y avait de l'intelligence entre eux, et peut-être un temps fixé pour éclater dans différentes parties de la France.

Je vous avais annoncé, si je ne me trompe, le projet d'aller visiter les camps des Autrichiens et des Belges, je n'attendais qu'un compagnon de voyage guidé par le même désir ; il s'est présenté en la personne du chirurgien-major du régiment de cavalerie qui est ici ; et nous avons rempli nos projets. Pour cet effet, nous nous transportâmes ensemble à Givet qui n'est qu'à 15 lieues d'ici. Étant arrivés là, nous prîmes un guide qui nous conduisit d'abord chez les Autrichiens. Leur quartier général n'est qu'à 2 petites lieues de la ville ; on nous y laissa entrer sur la vue du passeport que nous avions pris chez le lieutenant de roi en partant et le passage nous fut ouvert partout. Après avoir examiné en gros ce qu'il y avait de plus intéressant nous revînmes sur nos pas pour passer dans un petit camp à une lieue de Givet. Ce dernier est composé de compagnies de volontaires, des Dragons de Latour et de quelques autres régiments ; ils occupent les postes les plus voisins de la France. On les aperçoit depuis Givet même, on les voit quelques fois faire des sorties, on entend le canon gronder. Le lendemain avant notre départ nous passâmes dans le camp des patriotes le moins écarté de la route que nous devons prendre pour revenir à Maubeuge. Nous y arrivâmes à temps pour être témoins d'une réjouissance à l'occasion d'un avantage qu'ils nous dirent avoir remporté sur l'ennemi en dehors de Namur. Nous les trouvâmes assez contents comme vous sentez. Cependant je ne doute pas qu'ils ne fussent tous satisfaits d'un accommodement. En attendant, ils commençaient déjà à se baraquier de part et d'autre de manière qu'ils paraissent se disposer à y passer une partie de l'hiver. Le nombre des patriotes est infiniment supérieur à celui des Autrichiens. Nous n'en avons vu qu'une très petite partie, car vous saurez que les uns et les autres campent de distance en distance sur les bords de la Meuse qui les sépare, jusqu'à 6 ou 7 lieues au-dessous de Namur. L'armée [de] Belgique est composée il est vrai d'un grand nombre d'ignorants dans l'art de la guerre. C'est un mélange de paysans, d'artisans, de gens de tous les états jusqu'à celui d'ecclésiastique. Mais l'idée qu'ils défendent leurs foyers les soutiendra longtemps, et les conduira à des actions de bravoure. Ils montrent toujours beaucoup d'ardeur et surtout beaucoup d'envie de se perfectionner. On les voit manœuvrer dans leurs camps, faire des évolutions, travailler avec courage. On entend souvent leurs canons ; ils tirent continuellement sur l'ennemi, et principalement sur les postes avancés. Ils tirèrent lorsque nous y étions ; nous entendîmes le canon ronfler, mais c'est le plus souvent à pure perte.

Je ne doute pas que la famille Schaffter ne soit fortement affligée de la conduite que le fils a tenue. Vous en aurez, je suppose, quelques nouvelles et je vous prierais s'il vous plaît de m'en faire part. On ne vous a pas absolument dit vrai en vous disant qu'il était entré 2 fois dans ma chambre. Il est bien vrai qu'il doit en avoir forcé la porte pendant mon voyage de Lille. Il trouva le secret d'ouvrir le cadenas que j'y avais mis et d'entrer. Mais comme tout était enfermé, il ne put rien prendre. À mon retour je retrouvai le cadenas à la porte ; et j'aurais peut-être ignoré qu'il y eût eu quelqu'un dans ma chambre si le jour de son départ on ne m'en eut pas averti. Je lui en parlai ; il

m'avoua qu'il y avait été et il m'alléguait pour raison que c'était pour faire taire mon chien qui aboyait. Je me contentai de cette réponse, et la chose serait restée entre nous si elle n'avait déjà pas été rendue publique.

Je suis charmé que votre assemblée de pays se soit passée aussi tranquillement ; je supposais qu'elle serait un peu orageuse. Tout le monde sera donc content ; par le redressement des griefs, le calme sera rétabli. J'ai été indigné de voir un mandement de l'État de Neuchâtel qui défend la circulation des papiers prétendus incendiaires, et qui sont peut-être le germe de la liberté. On y permettait autrefois l'impression des écrits les plus libres, et aujourd'hui on défend celle de ceux qui visent à procurer le bonheur des peuples ! Vous aurez vu sans doute le mandement dont je veux parler.

J'apprends avec peine l'état fâcheux de M. Ricou ; je l'aimai, c'était un charmant homme ; il est douloureux pour lui de se voir obligé de renoncer à son âge à une si belle place. Que d'aspirants n'aura-t-elle pas ? Le Pays de Vaud l'emportera peut-être encore !

L'état de M. Vatt me fait peine, je voudrais le voir bien portant, et tranquille. Il est heureux pour lui qu'il ait pu remettre à quelqu'un ses fonctions de bandelier. Et vous ! Comment vous portez-vous ? J'ai parlé dernièrement de votre mal ordinaire à un médecin, il le regarde pour être une colique hépatique ; il prétend que toute votre maladie vient de l'épaississement de la bile qui ne peut pas être travaillée dans le foie. Et pour prévenir cet épaississement, il dit qu'il faut surtout que vous mangiez beaucoup de légumes et de fruits, que vous en fassiez presque toute votre nourriture, point de viande salée, point de café, principalement point de liqueur. Si vous désirez de plus amples détails, je vous les donnerai dans une suivante.

En attendant je reste, mes très chers parents, votre très humble et très obéissant fils Morel Ministre.

Bien des embrassements à Emelie. M. Himely nous a quitté pour aller à un détachement dans un village voisin.

38 Maubeuge, fin septembre 1790

sans adresse et sans date

Mes très chers parents,

Voilà Monsieur Bourquin le porteur de cette lettre qui vous dira bien plus de choses que je ne puis vous en dire. Vous le questionnerez sans doute à mon sujet ainsi que je le charge d'être mon représentant auprès de vous ; il aura soin de vous dire comment je me trouve ; il pourra vous informer de tout ce qui se passe ici et de toutes les nouvelles que nous avons.

Je ne négligerai cependant pas de vous apprendre une aventure tout à fait triste et fâcheuse, mais qui ne laissera pas de vous intéresser. Je crois vous avoir déjà donné précédemment des nouvelles entièrement défavorables [du] jeune Schafter. Vous saurez qu'il était dépensier, joueur, libertin ; en un mot qu'il réunissait malheureusement tous les défauts de la jeunesse. Sa passion dominante était surtout celle du jeu, et c'est celle-là qui l'a porté à s'abandonner à l'action coupable et diffamante qu'il s'est permis. Membre de notre table, comme je vous l'avais marqué, il s'avisa un jour où il se trouvait seul dans la chambre d'enlever une cuiller d'argent. Le lendemain seulement on s'aperçut qu'il en manquait une ; la première idée fut qu'elle était égarée mais comme personne ne voulait l'avoir vue, on fit des recherches chez les orfèvres de la ville pour s'assurer si par hasard elle n'avait pas été volée. La conjecture ne fut malheureusement que trop vraie, et le soupçon que l'on avait formé sur M. Schafter se trouva réalisé. Il avait donné un billet à l'orfèvre qui le découvrit. Messieurs Botteron et Hymeli avaient fait ces perquisitions à l'insu de nous tous, et le mal n'aurait peut-être pas éclaté si le premier, fort impatient, n'en eut pas fait part à Monsieur Schnider qui, l'apprenant, n'eut rien de plus empressé que d'en aller avertir le major ; comme une pareille action parvenue aux oreilles d'un chef ne pouvait pas rester impunie, il fit venir le coupable et l'interrogea en présence de ceux qui l'avaient dénoncé. Convaincu de sa faute, il avoua et sa condamnation fut aussitôt prononcée. Le major lui ordonna de quitter la ville le même jour, et de ne plus s'envisager comme faisant partie du régiment dès ce moment-là. Le pauvre garçon trémoussé [?] et consterné à des ordres pareils se dépêcha de s'arranger pour partir. Averti de ce qui s'était passé, je courus chez lui saisi de douleur à une semblable nouvelle. Nous l'aidâmes à se mettre en état de partir et le soir par la brune je l'accompagnai jusque hors des portes. Nous nous quittâmes à une petite distance de la ville. Il éprouva assez de peine en me quittant quoiqu'il ne parût pas sans cela bien affecté. Il est parti dans un costume bien peu ressemblant à celui qu'il venait de quitter ; de tout ce qu'il avait sur lui il n'a gardé que les culottes. Son anglaise était percée aux deux coudes, le gilet était de moi et le reste n'annonçait guère qu'un garçon perruquier. Voilà le précis de sa fin tragique au régiment. Son séjour n'y a pas été long, mais il lui a été fort coûteux. Nous avons découvert depuis son départ bien des traits de son caractère, et tout nous a porté à croire que malgré cet acte de fripon, il n'aurait jamais pu conserver sa place. Il manquait de tout ce qui forme un bon officier ; il n'avait que la taille à son avantage ; ses affaires n'étaient jamais en ordre. En faisant l'inventaire de ses effets nous avons trouvé qu'il avait vendu tout ce qu'il avait pu pour avoir de l'argent ; il ne lui restait que 6 chemises, quelques paires de bas et très peu de mouchoirs. Tous ses effets au reste sont entre les mains de Monsieur Fischer qui attend les ordres de ses parents pour en disposer. Quel coup foudroyant pour eux lorsque cette nouvelle leur est parvenue ! Leur fils dans ce moment même ne doit pas en être fort éloigné, si toutefois il a pris le parti de retourner chez lui. C'était au moins son intention en partant d'ici. Mais je souhaiterais pour lui et pour les siens qu'il s'engage dans un régiment pour ne plus apparaître de sitôt devant eux. Quelle désolation pour cette maison ! Il la couvre d'une tache flétrissante, il fait un tort irréparable à ses frères qu'il prive de l'espoir de [ne] pouvoir être jamais placés dans ce régiment. Aussi je me représente facilement la peine qu'ils en éprouveront. Madame Schafter en sera surtout vivement affectée ; j'ai vu une de ses lettres écrites à Monsieur Fischer où elle lui exprime la douleur que ce fils lui cause, et le désir qu'elle aurait à apprendre qu'il se changeât. Depuis lors, il lui en est parvenu une autre à l'adresse de Schafter où elle lui marque que toutes les nouvelles affligeantes qu'elle en reçoit altèrent sa santé et la minent de jour en jour ; elle lui retrace tout le chagrin qu'il cause à tous ses parents, et le menace de le rejeter et de l'oublier pour toujours, s'il ne veut pas se corriger. Quel langage ne tiendra-t-elle pas quand elle saura ce qu'il s'est attiré ! Je suis entré dans d'assez longs détails sur cet article, mais j'aimais bien que vous ne les ignorassiez pas. Au reste, je vous prierais de tenir tout ceci secret. La famille Schafter voudra peut-être que cela reste caché au pays. Aussi est-ce cette raison qui m'a détourné du projet que j'avais formé d'écrire aussitôt à Monsieur le ministre de Moutier pour qu'il les prévint du malheur qui venait d'arriver à leur fils, et qu'il cherche à les consoler. Mais l'idée que cette démarche serait peut-être contraire à leurs intentions m'a engagé à ne rien faire.

Toutes ces fâcheuses affaires se sont passées à mon retour de Lille où j'ai été avec Monsieur Keck comme je vous en avais prévenu. Le but pour lequel il y est allé était de consulter des médecins experts sur la maladie de sa femme, et le mien n'était que de voir Lille. Nous partîmes en conséquence d'ici pour Mons où nous allâmes de pieds et là nous prîmes une voiture de louage qui nous conduisit dans un jour jusqu'à Lille.

La route jusque-là est fort agréable, les campagnes sont belles et présentent grand nombre de variétés. Tournay que l'on trouve à moitié chemin est une jolie ville d'une assez grande étendue ; son évêché est superbe, son quai est fort grand, les bâtiments sont beaux et beaucoup sont construits dans le goût moderne. Nous eûmes le temps de la parcourir un peu. Mais il ne me permit pas d'aller voir le chanoine avec qui j'avais fait la route de Strasbourg jusqu'à Cambrai en venant ici ; il aurait sans doute été bien surpris de me revoir. Lille où nous arrivâmes assez tard est une ville magnifique. Nous y passons un jour entier, et nous l'employâmes pour ainsi dire tout entier à la parcourir. Les principales choses que nous y vîmes, c'est son hôpital général ; grand et vaste bâtiment, séparé en 2 corps de logis, pour les hommes et pour les femmes, qui font en tout 2000 gens. Il y a ensuite la citadelle qui mérite d'être vue, l'esplanade est remarquable par son étendue et par sa régularité, le quai est aussi assez curieux. En un mot, toute la ville est jolie ; j'ai été surpris de la trouver aussi belle et aussi vivante qu'elle l'est. Les rues sont presque toutes tirées au cordon et à perte de vue tant la ville est grande ; il nous aurait fallu une semaine entière pour la toute parcourir. Mais nous nous contentâmes de voir le principal, et nous nous rendîmes le soir au spectacle qui nous parut très bon. Je ne quitterai pas Lille sans vous parler de deux rencontres agréables que j'y fis. L'une d'une demoiselle d'Orbe nommée Besancenet qui est de la connaissance de François ; elle est là chez une tante qui y est mariée et dont elle sera l'héritière ; Monsieur Fornesy m'en avait donné l'adresse, et j'allais la voir. L'autre est celle de Bourquin de Villeret que je rencontrai par hasard sur rue ; il me reconnut quoique je ne me rappelais pas de l'avoir jamais vu ; je fus d'autant plus surpris de le voir que je ne pensais pas à lui, mais je fus encore plus surpris d'apprendre que j'avais outre lui 4 ou 5 compatriotes dans cette ville, dont l'un est un Courvoix, l'autre un Marchand ; j'ai oublié le nom des autres.

Voilà tous les semestriers à peu près partis ; Monsieur Bourquin est un des derniers et tardera assez à arriver, puisqu'il fait la route à pied. M. Schnider cadet nous a aussi quitté ; j'aurais désiré que nous eussions pu le posséder pendant l'hiver pour jouir de sa compagnie. Ce sera une privation pour moi. Il ira probablement chez vous, vous le verrez, et vous pourrez m'apprendre comment vous l'avez trouvé. Encore un an, et j'aurai le même avantage que les semestriers de cette année.

39 Maubeuge, le 22.11.1790

sans adresse

Maubeuge, le 22 novembre 1790

À mes très chers parents,

Ma lettre vous parviendra peut-être avant l'envoi d'un service de table en terre de pipe, qui est en route depuis le 18 du courant. Vous en serez sans doute surpris, mais il faut vous dire que l'occasion de vous le faire parvenir m'y a en partie déterminé. C'est un carrosse de Strasbourg qui, ayant amené M. de Rottenberg pour cadet au régiment m'a donné lieu d'effectuer le projet formé depuis quelque temps de vous envoyer de la faïence d'Angleterre. Ces objets étant communs et à bon prix ici, j'avais depuis longtemps conçu le dessein de vous en faire passer ; je n'attendais que l'occasion. Elle s'est présentée, et j'en ai profité avec plaisir. Le service comme vous verrez consiste en 8 douzaines d'assiettes, une soupière, 4 plats pour le premier service, et 7 pour le second ; j'en aurais pris davantage pour le premier, si la place me l'avait permis. Le transport de ces objets-là est un peu périlleux, et je crains que je n'en fasse l'expérience. Au reste tout a été bien empaqueté ; je les ai beaucoup recommandés au cocher qui s'en est chargé jusqu'à Strasbourg, et j'ai écrit à un commissionnaire de cette ville qu'il ait la bonté de les envoyer par la voie la moins dangereuse jusqu'à Bâle, où mon frère est déjà prévenu de ce qu'il a à faire. Pour vous il ne me reste qu'à vous avertir, si vous ne les avez pas encore reçus, de ne pas les dépaqueter avec trop d'empressement. Puissent-ils arriver à bon port ! Vous voudrez bien m'en accuser la réception et me marquer dans quel état vous les avez reçus.

Dans ce même instant, je viens de recevoir votre lettre datée du 14 du courant. Elle m'a toujours causé une joie infinie, d'autant plus qu'elle me donne les nouvelles les plus réjouissantes sur votre santé et votre parfait bien-être. Je suis charmé que ces cruels accès que vous aviez assez souvent cessent de devenir si fréquents. J'aurai soin d'exposer votre état et tout ce que vous me dites au médecin en question, et je vous ferai part de sa réponse. Si je n'avais pas occasion de vous envoyer cette lettre jusqu'à Huningue par le retour d'un sous-officier chargé du transport du dépôt, j'attendrais de vous l'envoyer que je pusse répondre à votre demande sur ce sujet.

La nouvelle des prétendus aspirants à la cure française de Bâle ne m'a pas extrêmement surpris. Il est très naturel que M. Cunier comme Monsieur Bailly, n'étant pas contents de leurs cures, cherchent à se placer ailleurs. Mais je ne voudrais pas leur répondre du succès qu'ils se flattent peut-être de remporter.

Le premier ne devrait avoir aucune espérance, d'après l'accueil qui lui a été fait à l'époque où il s'y est présenté. Ce n'est pas qu'il ne puisse être très capable de desservir cette place, mais il s'est mal annoncé, et on est fortement prévenu contre lui. Le second pourrait avoir plus d'espoir, se fondant sur les recommandations qu'il pourrait avoir de ses connaissances et qui pourraient être de quelque poids. Mais encore ne lui suffiront-elles pas. Monsieur Vernet, d'autres grands prédicateurs du Pays de Vaud qui étaleront toute la force de leur esprit et toutes les beautés de leurs discours ne manqueront pas de s'attirer le plus grand nombre de suffrages. On veut du brillant, beaucoup d'éloquence ; et d'ailleurs Monsieur Bridel cherchera probablement à favoriser quelqu'un de son pays. Tout cela me fait conjecturer que ni M. Cunier ni M. Bailly, malgré toute leur bonne volonté, n'auront aucun succès dans leurs démarches, et que pour moi je serai parcourez [?] dispensé de me donner la peine de former le moindre projet sur les circonstances que les événements pourraient amener si toutefois j'y avais songé. Au reste, puisque nous sommes sur cet article, je vous dirais que je serais peut-être un peu embarrassé. Je suis bien ; je ne pourrais guère avoir une place plus convenable à mon âge et à mon état. La cure de Sornetan ne serait pas attrayante pour moi en ce qu'elle est trop isolée et qu'elle offre trop peu de communication avec les environs. Courtelary ne me conviendrait peut-être pas plus qu'à M. Cunier. Cependant, malgré tout l'agrément que je goûte au régiment et tous les avantages que j'y ai, en un mot malgré toute la satisfaction que j'ai de m'y trouver, je ne désirerais pas d'y faire un trop long séjour. Les agréments du régiment ne sont pas à comparer à ceux qu'une vie champêtre privée et domestique offre à tous égards. On est ici comme l'oiseau sur la branche ; on est dans la dépendance, on est obligé de frayer avec quantité de caractères qui ne vous conviennent pas, on n'a point d'union bien solide et constante, désagrément que je n'aurais peut-être pas ailleurs. D'un autre côté, il est certain qu'il y a du plaisir à être dans une place pareille ; on se verse dans le monde, on apprend à le connaître, on voit du pays, on se perfectionne. Dites-moi à présent de quel côté penche la balance pour moi ; je ne pourrais pas le dire. Voilà comment chaque chose a un bon et un mauvais côté, et l'homme souvent ne peut pas les apprécier. Ô aveuglement, ô inconstance ! Tout ce que je puis dire c'est que je suis bien ici pour quelque temps. Je laisse aux événements et à vous à m'apprendre ce que je ferai.

Je ne doute pas que vous n'eussiez été en peine de moi si vous eussiez été prévenus du désir que j'avais d'aller voir les camps des armées combattantes. Cependant le danger n'est pas aussi grand que vous pourriez vous l'imaginer, et s'il y en eut eu je n'aurais pas voulu m'y exposer. Tout le monde s'accorde à dire comme vous que les Brabançons sont bien aveugles pour refuser les propositions que Léopold leur a faites. On dit cependant qu'ils

commencent à devenir raisonnables ; on parle même d'accommodement. Je fus la semaine passée à la foire de Mons, où l'on me dit qu'on enverrait des députés à la Haye pour traiter leurs affaires, et que l'on commençait à désirer la paix. Tous les villages y sont portés. Les bons bourgeois et le plus grand nombre des trois ordres qui commencent à réfléchir paraissent aussi y être inclinés. Mais on n'ose pas le témoigner publiquement par crainte pour la populace qui demande hautement la guerre.

Il n'est pas vraisemblable que vous ayez encore longtemps tous ces Français ; il n'est pas de l'intérêt de la France qu'ils restent tant de temps hors du royaume, et je suppose qu'ils seront sommés de rentrer. On ne peut pas encore augurer tout en bien de la Constitution à ce qu'il me semble, quoique bonne, il est à craindre que les ennemis ne lui apportent encore mille entraves ; ils emploieront tous les moyens possibles. D'ailleurs ils ne le cachent plus ; jamais on n'a parlé plus librement sur la Révolution. Chacun dit hautement sa façon de penser, on souffre même quelquefois d'entendre les aristocrates déclamer si impitoyablement contre l'Assemblée nationale. Des lettres particulières annoncent que les bords du Rhin du côté de l'Alsace se garnissent de troupes autrichiennes. D'autres disent que le prince en a demandé et en fait revenir pour remettre l'ordre dans son pays. Je souhaite que ce ne soit que des faux bruits. *O Utinam* ! Vous saurez que le pauvre prince, car il est dans le fond à plaindre, est encore inquiet des Alsaciens qui demandent qu'il transfère son siège épiscopal à Colmar. Il s'y refuse, disant pour raison qu'il ne peut pas quitter sa résidence étant prince de l'empire, qu'il ne pourrait pas le faire sans le consentement de son chapitre etc. etc.

Le mariage entre un luthérien et une catholique du régiment dont je vous avais parlé il y a déjà longtemps doit enfin être béni au premier jour. La permission qu'ils en avaient demandée au pape le très révérendissime lui a été accordée, et leur mariage doit être célébré par le curé de la ville. Je ne m'en suis point mêlé, et je les laisserai faire ; mais s'ils m'avaient requis de les marier, je m'y serais prêté d'après votre propre conseil.

La nouvelle aventure de Schaffter fait horreur. Le meilleur parti que l'on puisse prendre avec lui c'est effectivement de l'enfermer.

Le chien dont je vous ai parlé était un jeune chien d'arrêt qui n'aurait pas convenu à Emelie ; il vient de finir tragiquement ses jours, étant en travail pour faire des petits. Je n'en suis pas fâché.

Messieurs Hymely et Schnider vous présentent leurs respects. Présentez les miens s'il vous plaît à Monsieur le docteur, aux oncles, et recevez l'assurance du parfait dévouement, et de la soumission sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant fils Morel Ministre.

J'oubliai de vous dire que je m'acquitte toujours facilement de mes fonctions, et que je jouis d'une parfaite santé. Bien des choses à Emelie.

Les nouvelles d'aujourd'hui relativement aux Brabançons contredisent entièrement celles que je vous ai données. Ils paraissent décidés à faire résistance. Le bras du Très-Haut ne sera pas raccourci, à ce qu'ils espèrent ; il ne les abandonnera pas au milieu de leur pieuse entreprise. Ils invitent en conséquence tous les citoyens dévoués à la chose publique de se réunir pour la défendre ; ils veulent former une ligne qui couvrira le Brabant et le Hainaut. Voilà leur dernier projet apparemment qu'il leur a été inspiré par leur clergé. Il ne paraît cependant que trop vrai qu'ils seront la victime de leur opiniâtreté ; on assure que les Autrichiens ont déjà passé la Meuse, et qu'ils avancent à grands pas ; cette nouvelle est un peu précoce et demande confirmation. Portez-vous bien.

40 Maubeuge, le 01.12.1790

sans adresse

Maubeuge, le 1^{er} décembre 1790

Mes très chers parents,

Tout rempli des idées que le médecin en question vient de me communiquer sur votre état, je m'empresse aussitôt de vous en faire part. Voici d'abord comment il raisonne sur votre maladie. Il l'attribue à deux causes principales ; à l'embaras du foie, ou à la colique hépatique, et à la faiblesse du genre nerveux. L'estomac, selon lui, n'est entièrement que passif ; s'il souffre, ce n'est jamais que par sympathie, et par la faiblesse et la grande irritabilité des nerfs qui agissent sympathiquement sur lui. Voilà tout le fond et la nature de votre maladie et voici le traitement qu'il lui adjuge comme le trouvant être le plus convenable. Il approuve très fort la manière dont ces Messieurs dont vous parlez vous ont traité ; il croit qu'ils ont assez bien raisonné sur votre état. Ainsi il estime avec eux que la saignée est indispensable toutes les fois que vous éprouvez des douleurs hépatiques. Il recommande de la réitérer en cas d'augmentation de fièvre ou d'accès de coliques mais dans tout autre cas, il l'envisage comme nuisible et contraire à l'irritabilité des nerfs. À la saignée doit suivre le bain d'eau tiède en usant de la précaution de ne le prendre ni trop chaud ni trop froid, comme étant une chose importante. Et quant aux autres remèdes, il s'en rapporte au thé de camomille en ajoutant que vous pourriez, si vous vouliez, en faire une limonade en y mêlant un peu de jus de citron et un peu de sucre. L'huile de ricin avec le sirop de violettes peuvent produire de bons effets ; du reste il y a bien d'autres remèdes qui peuvent être de la même efficacité selon lui, pourvu que l'on ait soin de s'en servir à propos, mais il paraît donner la préférence au premier. Voilà le traitement qu'il trouve vous convenir en état de maladie. Et voici la direction qu'il voudrait que vous suiviez en état de santé. D'abord, le régime selon lui est le meilleur de tous les préservatifs contre les attaques qui vous survenaient, et un des moyens les plus efficaces pour rendre les nerfs moins irritables. Voici à peu près en quoi il le fait consister ; il vous conseille de manger beaucoup de légumes et de fruits indistinctement, d'en faire votre principale nourriture. Les viandes ne vous conviennent pas, cependant il ne vous les défend pas entièrement ; il vous recommande seulement de vous en abstenir le plus qu'il sera possible et surtout de celles qui sont salées. Mais pour les autres, comme celles de pigeon, poulet, veau, mouton, etc., il ne trouve pas qu'elles puissent vous nuire, pourvu que vous en mangiez avec modération, et que vous ayez soin de vous en abstenir, étant accommodées avec des sauces ; toute espèce de ragoûts. Tout ce qui est assaisonné est un poison pour vous. Le fromage selon lui ne doit pas vous être contraire, cependant il trouve que le nouveau vous convient mieux que celui qui est déjà parvenu à sa grande maturité, et d'après cela il conclut que la partie séreuse du petit lait, et la partie fromageuse, ou ce que nous appelons chez nous sérés, et maton ne peuvent que vous convenir. Quant à la boisson, il vous recommande expressément de vous abstenir de toutes liqueurs quelconques ; pour le vin il remet à votre décision et à votre goût d'en faire usage, jugeant indifférent que vous en buviez ou que vous n'en buviez pas. Quoiqu'il trouve que vous ne feriez pas mal d'avoir un bon verre de vin pour votre ordinaire, il ne penchait pas pour le café ; au reste puisque vous trouvez qu'il vous fait du bien, il ne veut pas vous le défendre, mais il vous recommande de vous en tenir à une petite tasse et d'avoir soin d'y mettre beaucoup de sucre. Tout ceci regarde jusqu'à présent la nourriture. Ce qui suit n'est pas moins important. Il veut que vous vous donniez beaucoup d'exercice, il exige que vous braviez les pluies et les vents pour votre santé ; il insiste surtout beaucoup sur l'exercice du cheval comme étant très salutaire pourvu qu'il soit modéré, et faute de celui-là, il veut de toute nécessité que vous vous en donniez un autre qui soit journalier, comme par exemple, de faire quelques petites courses à pied ou autres choses. En revanche, il vous recommande d'éviter la trop forte tension de l'esprit ; tout ce qui le travaillerait et l'occuperait trop fortement réagirait sur les nerfs, et les rendrait plus irritables. Au retour du printemps, il vous conseillerait de faire une cure de petit lait bien clarifié et d'aller ensuite passer quelque temps, si vous le pouviez, soit aux bains de Luxeuil [?] soit à ceux de Bourbonne, ou de Plombières, soit à d'autres dont la principale qualité de l'eau soit d'être adoucissante, quoique les bains de rivière pris dans la belle saison pourraient en quelque façon leur suppléer. Voilà les conseils dont le chirurgien-major du régiment de cavalerie qui est ici m'a fait part ; je souhaite que vous puissiez en faire un bon usage. Je crois que vous les trouverez bons. Veuillez bien me l'apprendre.

Je dois vous instruire de l'arrangement que je viens de contracter avec Ducommun de Tramelan, grenadier au régiment. Ayant un paiement à faire à un horloger de Villeret pour des montres qu'il lui avait envoyées, et ne sachant comment les lui faire parvenir, il vint me trouver et me pria de vouloir en recevoir l'argent pour qu'il puisse être touché à la maison. Je m'y refusai d'abord disant que je n'avais point d'argent à retirer de chez moi, et que d'ailleurs je n'en avais pas besoin. Cependant, ayant considéré que la somme n'était pas considérable, et que d'ailleurs il était prudent dans l'état où nous y trouvions actuellement, d'avoir quelque argent en réserve, je cédai à ses instances, espérant que vous y donneriez votre approbation. Et en conséquence, je lui remis une lettre de change de sept louis et un écu neuf pour être tiré sur vous par Abram Carnal horloger à Villeret. J'aurais dû sans

doute avant toutes choses demander votre consentement mais j'ai osé espérer que vous ne me le refuseriez pas d'autant plus que cette somme sera mise en réserve et que je me soumetts à vous la rendre à mon premier semestre.

La nouvelle du passage de la Meuse par les Autrichiens s'est confirmée. Namur est prise ; les États de la ville ont capitulé avec l'armée ennemie qui était à ses portes, et l'on s'est rendu dans le meilleur ordre et avec la plus grande tranquillité. L'armée des Brabançons se replie sur Bruxelles ; M. de Schönfeld qui était généralissime est parti, M. de Keller l'a remplacé. Il est parti aujourd'hui avec 8000 hommes de Mons pour joindre le corps de l'armée qui est à Bruxelles, et qui se dispose à faire quelque résistance. Les Autrichiens doivent être à 4 lieues de Mons actuellement ; on les y attend pour ce soir, et on croit qu'ils y entreront sans difficulté. Tout se passe jusqu'ici dans le plus grand ordre ; on espère que les soumissions seront générales et que les Brabançons ne veulent avoir l'air de résister que pour pouvoir capituler et donner le temps à faire les arrangements qu'ils désirent. On assure que M. Vandernott doit avoir harangué le peuple à Bruxelles pendant près de 4 heures pour lui inspirer des sentiments d'accommodement et de paix ; on croit que le pays sera conservé dans certains privilèges et que ses droits lui seront en partie rendus. Léopold, dit-on, a recommandé à ses officiers d'user de toutes les voies de douceur et de clémence pour ramener les égarés. C'est ce que nous saurons dans peu ; en attendant il arrive du monde en foule dans les environs. Les déserteurs y affluent de tous côtés. La déroute est considérable et elle pourrait bien mettre le régiment dans le cas d'envoyer plusieurs détachements sur les frontières pour les garder.

M. Hymely qui vous présente ses respects me charge de vous prier d'écrire à son frère qu'il est surpris qu'il ne reçoive point de ses nouvelles, et qu'il en attend avec impatience. Il lui recommande d'avoir soin de ses fusils et de les faire nettoyer s'ils en ont besoin.

Recevez les assurances de la soumission et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant fils Morel ministre.

Des embrassements à Emelie, des respects à Monsieur le docteur et aux oncles.

41 Maubeuge, le 27.12.1790

sans adresse

Maubeuge, le 27 décembre 1790

Mes très chers parents,

Sans doute que c'était courir quelques risques en faisant voyager de la terre de pipe aussi loin que celle que je vous ai envoyée. J'étais entre la crainte d'un événement pareil à celui que vous m'annoncez et l'espoir qu'elle arriverait heureusement à sa destination. Malheureusement ma première idée n'a été que trop fondée. Il serait à désirer qu'il y eût eu des assiettes de cassées à la place de la soupière, qui était effectivement très jolie et dans le goût de celles que l'on a aujourd'hui, et des plats dont le nombre n'était d'ailleurs pas considérable ; j'en aurais pris au reste davantage si l'on était encore dans l'usage de donner beaucoup de plats à un repas, mais il est tombé, et l'on est parvenu à observer un juste milieu. C'est par oubli que je n'y ai pas ajouté un ou deux saladiers ; ils sont nécessaires. Cela seul m'aurait fait manquer mon but en croyant vous envoyer un assortiment complet, si toutefois il était arrivé en entier. Quant aux assiettes de dessert dont vous me parlez, je crois qu'on les prend de la même grandeur que celles que l'on donne pour le repas ; au moins peut-on très bien les faire servir quand on n'en a point d'autres. Je désire que vous trouviez à remplacer les morceaux tant de la soupière que du reste. Mais je doute que vous rencontriez quelque chose qui approche de cette qualité et du prix. La soupière m'avait coûté 10 francs, les plats à proportion de leur grandeur 18 jusqu'à 30 les plus grands. La douzaine des assiettes 33 sols. Enfin le tout, y compris les frais d'emballage et de transport jusqu'à Strasbourg, m'est revenu à 40 livres.

Malgré notre proximité avec Sedan et ces villes voisines où il se fabrique beaucoup de draps, ils ne sont pas bon marché ici. Ils le sont davantage dans les Pays-Bas. Mais le reculement des barrières qui aura lieu incessamment ayant occasionné l'établissement d'un nouveau bureau sur les frontières et réveillé l'indolence et la vigilance de tous les commis préposés pour la visite de toutes les marchandises de transport, j'ignore si l'on pourra en tirer facilement de ce pays-là. Au reste, comme je me propose au retour du printemps d'aller faire un tour jusqu'à Bruxelles, je pourrai peut-être réussir à remplir votre demande.

Je suis fâché que mon retard à vous donner avis de mon arrangement fait avec Ducommun vous ait exposé à une si grande surprise à la vue de la lettre de change qui vous fut présentée ; j'espérais cependant que ma lettre vous parviendrait encore assez tôt pour que vous en fussiez prévenu à temps ; il est vrai que je n'aurais pas dû me permettre cet acte de liberté sans vous en avoir auparavant demandé votre consentement mais, ce paiement étant pressant, craignant d'ailleurs que quelque retard de la part de Ducommun ne lui fit perdre son crédit, je cédai à ses considérations, me reposant sur votre indulgence ; et j'acceptai la somme que vous avez eu la bonté de payer. Ce n'est pas au reste que le besoin d'argent m'y ait en aucune manière déterminé. J'étais bien décidé de ne jamais vous en demander ; mais les circonstances actuelles étant assez critiques, et ignorant encore le dénouement de la Révolution française, je crus qu'il serait prudent d'avoir quelque argent en réserve en cas de quelques événements imprévus.

Vos conseils toujours marqués au coin de la sagesse et de la prudence ont entièrement fixé mon irrésolution et mon incertitude. Toutes les raisons que vous m'alléguez font bien le contrepois de celles que je vous avais exposées ; il y en a une surtout supérieure à toutes les autres, c'est la crainte justement fondée qu'en quittant si tôt une place accordée par faveur, je n'indisposasse le prince. D'ailleurs les changements comme vous dites sont assez fréquents dans le pays. Et en attendant je jouis de bien des avantages que toute autre situation ne m'offrirait peut-être pas.

Vous saurez sans doute déjà le dénouement de la concurrence à la cure de Bâle ; j'espère que mon frère ne tardera pas à m'apprendre pour qui il a été favorable, mais je crains bien que ce ne soit pour un de ces Messieurs du Pays de Vaud.

Je suis charmé que la consulte dont je vous ai fait part réponde à votre attente ; je désirerais que vous ne fussiez jamais dans le cas d'en faire usage ; mais il serait toujours prudent de vous conformer à ses directions pour la santé, puisqu'elles sont présentes à l'effet de prévenir autant que possible des rechutes. Le médecin qui en est l'auteur est effectivement un homme d'un grand mérite et d'un très bon caractère ; j'ai souvent occasion de le voir et j'aime beaucoup sa compagnie. Pour Monsieur Keck, [il] n'[y] a rien qui puisse faire beaucoup rechercher sa société ; au contraire il est assez borné dans toutes les parties qui n'ont point de rapport avec celles qu'il professe ; il s'est beaucoup négligé à ce que j'ai pu juger, pendant le temps qu'il a fait des études en médecine et il n'a pu acquérir que de très faibles teintures des autres sciences. Cela au reste n'empêche pas que je ne puisse recueillir quelques idées jetées indistinctement dans la conversation sur cette branche si utile et si importante de nos connaissances.

Quant à l'anglais dont vous me parlez, je l'ai entièrement négligé jusqu'à présent. Ce n'est pas au reste que j'y aie absolument renoncé ; je me propose bien de m'en occuper quand je n'aurai rien de mieux à faire. J'avais choisi le

temps que j'ai passé à la campagne l'été dernier pour repasser un peu mes mathématiques ; j'en étais à la géométrie, mais les visites fréquentes de nos Messieurs, l'agrément qu'offrait d'ailleurs ce séjour, les promenades, etc. m'empêchèrent d'aller plus loin, et je l'ai mis de côté dans l'intention de les reprendre dans la suite, ce que je ferai dans peu comme je le suis proposé.

Mes occupations qui avaient augmenté à l'approche des fêtes, viennent actuellement de diminuer et il ne reste que le Nouvel An où contre l'usage je ferai cependant un discours de circonstance ; cette idée me rappelle ce que l'expiration de cette année et l'entrée dans une nouvelle exigent de moi à votre égard. Vous ne prétendrez pas sans doute que je m'étende fort au long pour vous exprimer, mes très chers parents, des sentiments indélébiles, ineffaçables et que je conserverai éternellement pour vous. Vous ne devez d'ailleurs pas douter de la sincérité des vœux que je forme en tout temps pour vous, pour votre bien-être, votre santé, votre contentement ; un état sans mélange d'amertume de chagrin et d'inquiétudes, accompagné de joie, d'agrément et de satisfaction. Mon cœur est à vous ; vous ne devez pas l'ignorer. Il désire votre bonheur et il invoque votre bienveillance, votre amour, votre affection, en retour des sentiments qu'il éprouve pour vous ; ils me sont un sûr garant de la réciprocité des vôtres. Veuillez bien être l'organe de ces expressions auprès de mes oncles ; puissent-elles être des titres à leur bonté et à leur amitié pour moi. Je souhaite bien de la santé à Monsieur le docteur ; je désire qu'il parvienne jusqu'à une carrière des plus reculées ; présentez-lui s'il vous plaît mes respects et recommandez-moi à son souvenir.

Je suis très sensible à celui de l'Anne-Marie Girard ; je lui réciproque les vœux qu'elle forme pour moi ; si je ne parle pas souvent d'elle, je ne pense pas moins à elle. Théophile la salue ; il se porte bien, il fait bien. Son école a pris faveur, mais ses yeux sont toujours dans le même état que lorsqu'il est parti. Il m'a chargé de vous présenter ses respects et de les faire parvenir aux oncles, et il vous prie de lui envoyer si vous le vouliez bien la recette que cet oculiste que l'on avait consulté, lui avait prescrite pour les yeux. Je suis charmé d'apprendre qu'Emelie grandisse et se porte si bien. Quand pourrai-je recevoir de ses lettres et avoir le plaisir d'y répondre ? En attendant, je souhaite qu'elle profite toujours bien, qu'elle donne du contentement à son papa et à sa mama. Je souhaite surtout qu'elle jouisse constamment d'une aussi bonne santé et qu'à mon retour, j'admire les grands progrès qu'elle a faits. Je l'embrasse bien tendrement. N'oubliez pas la tante, la Julie Sophie, etc. Dites-leur s'il vous plaît ce que les circonstances exigent, et à tous ceux qui s'informeront de moi des salutations.

Hier au sortir de notre église, un luthérien m'aborda et me fit part du scrupule qu'il avait de communier avec nous. Je lui répondis que je trouvais qu'il n'était pas fondé, qu'il pouvait à mon avis communier avec nous sans que cet acte [ne] dérogeât à sa foi. Cependant je lui dis que, pour plus d'assurance, il pouvait consulter son pasteur, et lui écrire pour cela. Le scrupule est général chez presque tous les luthériens qui sont ici. Il me semble que c'est un préjugé ; ils peuvent recevoir les signes du corps et du sang dans la croyance que ce corps est uni avec le pain, et le sang mêlé avec le vin, telle que le porte leur mot de consubstantiation. Quel est votre sentiment à cet égard ? En cas de mariage entre un protestant et une catholique, ne faudrait-il pas que leurs annonces fussent rédigées par moi, et que copie en fût envoyée au pasteur de la paroisse dont le protestant est membre afin qu'elles y fussent publiées comme il est d'usage entre deux personnes de notre religion ? Veuillez bien m'éclaircir à cet égard. Si de pareilles circonstances se présentaient, je serais bien aise de savoir la marche que je dois tenir.

Vous aurez sans doute appris par les papiers publics les privilèges que l'Assemblée nationale accorde aux protestants en France. Les décrets qui les regardent sont bien à la louange de ces représentants. Celui qui restitue les biens qui avait été confisqués à la révocation de l'Édit de Nantes ajoute à leur gloire et à leur grande renommée. Je suis surpris que M. Bourquin sorte si peu. Si vous le voyez, vous pourrez lui faire compliment sur la croix du Mérite qui lui est accordée, et le lui annoncer, s'il n'en est pas encore informé.

Il se fera suivant les apparences quelques changements dans le régiment. Il y aura bientôt à ce que l'on croit une compagnie vacante, et on espère que ce sera pour Monsieur Schnider. Tout est toujours tranquille de ces côtés. Mais les provinces du Midi ne le sont pas tant. Le Brabant est parfaitement soumis ; on n'en parle plus.

Recevez les honneurs de Messieurs Himely, Schnider, etc. Agréez l'assurance de mon dévouement et de ma constante soumission. J'ai l'honneur d'être, mes très chers parents, votre très humble et très obéissant fils Morel Ministre.

42 Maubeuge, le 27.01.1791

**Monsieur
Monsieur Morel Doyen
de la Vénérable Classe d'Erguël et Pasteur
à Corgémont en Erguël
en Suisse**

Maubeuge, le 27 janvier 1791

Mes très chers parents,

Votre lettre m'est parvenue le 26 du courant, avec celle de Monsieur Schnider en réponse à celle que je lui avais adressée par le retour du sergent du dépôt. J'en ai une en chemin pour vous depuis le 20. Je la remis à un horloger de Villeret qui vient ici pour affaires et qui a pris la route de Liège où il a des paiements à percevoir. Son retour est encore un peu éloigné. Elle ne vous parviendra que fort tard. Je le chargeai en même temps du discours que je prononçai ici le jour du Nouvel An pour le remettre à mon frère et ensuite vous être envoyé. Il a fait du bruit dans le public, ainsi il faut que vous le connaissiez.

Vous ne croirez sans doute pas après l'avoir lu, qu'il ait pu donner lieu à une accusation contre moi. C'est cependant ce qui m'est arrivé. Quinze jours ou, 8 jours après l'avoir débité, on m'accuse en présence de Monsieur le major d'avoir recommandé aux soldats la désobéissance aux officiers qualifiés d'être aristocrates. L'inculpation parut trop grave à Monsieur le major pour ne pas s'assurer sur-le-champ de la vérité. Loin d'ajouter foi à ces clameurs, il voulut désabuser ceux qui étaient prévenus contre moi. Mon discours servit à me justifier ; il en fit la lecture au corps d'officiers convoqué pour cet effet ; il leur demande leur jugement. Rien ne fut trouvé répréhensible ; au contraire, on m'applaudissait et, préférant me distinguer par la modestie à me livrer à la vengeance, je me contentai de la décision de ceux aux yeux desquels il m'importait le plus de me disculper, sans faire les moindres démarches pour connaître les calomnieurs. Sans doute l'aristocratie fulminante aurait vu avec plaisir un faible mais zélé partisan de la Constitution devenir la victime de son imposture. Mais l'innocence a triomphé !

Mon frère m'avait déjà parlé de la maladie de M. Vatt ; j'en avais été alarmé. Votre lettre me rassure, je suis charmé qu'il soit rétabli. Ses fonctions pourraient bien être en partie cause de cette rechute. Ses occupations domestiques y auront contribué aussi, joint à cela son tempérament bilieux, il n'en faut pas davantage. Je suis fâché de cet événement pour ma sœur ; elle aura eu bien des inquiétudes. Il doit bientôt recevoir une lettre que je lui ai écrite pour qu'il ne croie pas que je les ai oubliés.

Vos réponses aux questions que je vous avais formées sont très satisfaisantes ; je vous en ai beaucoup d'obligation. Il est toujours agréable d'avoir une marche assurée à suivre pour ne pas flotter dans l'incertitude et dans la crainte quand de pareils cas se présentent. Quant au luthérien dont je vous parlais, ses scrupules me dénotèrent d'abord qu'il était de la confession changée d'Augsbourg. Je lui observai qu'il me paraissait qu'il pouvait communier avec nous sans que sa croyance n'en souffrît. Mais qu'il était libre de faire comme il le trouverait convenable ; je m'attends qu'il communiera aux fêtes de Pâques. Pour ce qui est de la loi dont vous me parlez au sujet des mariages mixtes, je n'en ai aucune connaissance. Mais je trouverai partout des personnes qui pourront m'en instruire. Je pense au reste que l'Assemblée nationale s'en occupera encore. Elle a déjà décrété que les enfants qui naîtront à l'avenir de pareils mariages seront élevés dans les religions respectives, de manière que si le père est protestant et que l'enfant soit un garçon, il sera baptisé dans la religion du père et vice-versa. Cette loi accorde un droit que l'on n'avait pas eu jusqu'à présent, et doit paraître bien précieux aux protestants.

J'ignore si Monsieur Bourquin recevra sa croix de sitôt ; elle lui sera envoyée avec les autres qui reviennent au régiment par le nouveau décret qui leur accorde au bout de 24 ans écoulés ; tandis qu'on ne les obtenait ci-devant qu'à l'expiration de 28 ans. Il en faudra donc une prodigieuse quantité et ce nombre si considérable en retardera probablement l'envoi, de manière que je crois que Monsieur Bourquin ne peut pas encore l'attendre.

J'ai été singulièrement surpris d'apprendre le dénouement de la concurrence à la cure française de Bâle. Les intrigues l'ont emporté sur la bonne foi et sur la justice ; quel triomphe pour M. Ricou ! Il doit effectivement être consolant pour M. Cunier d'avoir remporté autant d'éloges ; il ne sera donc pas découragé.

Quant à l'avancement de Théophile, il est encore incertain ; une loi proposée l'année passée par les soldats et acceptée des officiers assure l'avancement aux plus anciens du service sans aucune distinction, et on a été obligé de la suivre ponctuellement jusqu'à présent. Au reste, il pourrait bien se faire quelques changements dans la suite, il ne faut désespérer de rien. En attendant, il se conduit d'une manière irréprochable.

Continuez à vous bien porter, mes honneurs comme de coutume et agréez les sentiments de respect et de soumission avec lesquels je reste votre très humble et très obéissant Morel Ministre.

sans adresse

Mes très chers parents,

Sans consulter les règles de la prudence dans le discours dont je vous ai parlé, je crus qu'il était de mon devoir de prêcher tout ce qu'il renferme. Rien ne m'y parut inutile, même déplacé. Je partis de ce principe ; il existe une puissance suprême. Elle gît dans l'Assemblée nationale reconnue constituante, donc c'est à elle que nous devons nous soumettre. Mon raisonnement était hors de toute objection. D'ailleurs l'obéissance du soldat doit être absolue ; et elle ne peut être déferée à de plus justes titres qu'à une nation souveraine. Enfin vous aurez sans doute reçu le discours et vous pourrez me dire s'il renferme la moindre chose qui ait pu donner lieu à une pareille inculpation. Au reste, tout est entièrement oublié au régiment ; on m'a rendu justice comme je le méritais et tout va comme auparavant. Je n'ai jamais témoigné le moindre désir de connaître l'auteur de la calomnie. Ce n'est que par hasard que j'ai appris qu'elle provenait d'un officier du régiment noble et, par une conséquence assez ordinaire, aristocrate. Il avait mal interprété les bruits qu'une partie de mes auditeurs avait répandus. Il avait appris que j'avais prêché dans le sens de la Révolution ; et de là il en conjectura que mon discours serait défavorable à son parti. Ces conjectures prirent d'abord un air de vraisemblance, bientôt elles passèrent pour des vérités. Les aristocrates, ennemis jurés des partisans de la Constitution, s'en emparèrent avec avidité, croyant avoir des armes pour me terrasser. Ils furent trompés, et cette erreur tourna à leur honte, et servit à les mortifier.

J'apprends avec peine que mon beau-frère ait une santé si chancelante. Son état doit causer bien des inquiétudes à ma sœur, d'autant plus qu'il refuse de suivre les conseils de son frère le docteur ; son entêtement le servira mal. Je sens fort bien de quelle utilité mon secours pourrait lui être dans la situation ; et jugez quelle fête je me ferais de pouvoir les lui prêter. Cependant je n'ose guère l'espérer encore ; pour m'en rendre les moyens faciles, il faudrait nécessairement que nous nous rapprochassions ; et c'est de quoi personne n'est assuré. Nous pourrions bien changer au printemps, mais serait-ce pour nous rapprocher ? C'est ce que tout le monde ignore. Enfin, tout peut dépendre des circonstances et de la bonne volonté des chefs. Je ne promets rien ; je ne désespère de rien. Depuis longtemps Madame Tourneysen paraissait montrer quelques désirs à vous confier successivement ses fils cadets. Je m'en étais aperçu étant encore chez elle ; et je crois vous l'avoir dit dans le temps. Sa proposition vous mettrait sans contredit dans l'embarras. Refuser serait lui témoigner peu de reconnaissance, accepter serait vous charger de nouvelles peines peu compatibles avec l'état de tranquillité que vous recherchez. Son troisième fils est un joli garçon d'un bon cœur, susceptible d'être dressé sans peine, mais il est extrêmement prompt, hardi, emporté et d'une grande vivacité en tout. Un travail trop continu lui répugne, il a à peu près la même inclination pour les études que son bon frère Jean-Jacques. Voilà tout ce que je peux vous en dire. Le plus jeune me plairait moins ; c'est un petit sournois, il a l'esprit méchant ; c'est un caractère indéfinissable. Si Madame Tourneysen vous le proposait je ne vous conseillerais cependant pas de les prendre, que vous pussiez compter sur les secours de mon frère ou sur les miens, et si elle ne voulait pas attendre ce temps-là, M. Vatt ne les refuserait peut-être pas si elle voulait les lui remettre.

Ne vous en rapportez pas à ce que vous dit la Gazette de Berne sur les affaires de la France ; elle ne respire que l'aristocratie. Ce langage lui est suggéré par cette quantité de noblesse qui ne lui fournit que des faits dénaturés, controuvés et conformes à leurs désirs. D'ailleurs c'est une bonne politique des Bernois qui n'aimeraient peut-être pas mieux que tout échoue en France et qui sont intéressés à ce que l'on conçoive dans le pays une mauvaise opinion des opérations qui y ont lieu. La gazette universelle paraît plus véridique ; l'idée qu'elle vous donne de la Constitution et de ses effets est juste. Tout en effet paraît prendre une bonne tournure ; il est faux qu'il y ait des troubles de nos côtés, il y en a eu en Alsace, mais ils ont été beaucoup exagérés, et d'ailleurs ils ne devaient leur origine qu'aux ecclésiastiques réfractaires à la loi. C'est d'eux que sont provenus [sic] une grande partie des soulèvements qui se sont faits. C'est de leurs mains que sont sortis presque tous ces libelles incendiaires capables de bouleverser le royaume si la Constitution n'était pas déjà bien affermie. La nouvelle organisation de l'armée vient de paraître ; on a reçu ici les ordonnances pour l'infanterie, je n'en connais pas encore les détails. On assure que l'infanterie n'aura plus le blanc pour couleur mais qu'elle prendra le gris de fer. Plus de porte-drapeau ; les plus jeunes officiers les porteront. Les régiments seront distingués par leur numéro et ne porteront plus aucun nom. Et quand elles seront plus connues, je pourrai vous en donner des nouvelles. D'ailleurs cela ne nous regardera que quand les capitulations des Suisses changeront. Alors, il est très probable que nous serons assimilés aux troupes françaises, ou au moins mis à peu près sur le même pied qu'elles.

Les affaires du Brabant ne sont effectivement pas encore entièrement terminées. Le parti des monarchistes paraît vouloir se relever. Van der Mersel est fêté à Bruxelles ; ce qu'il y a de surprenant c'est que l'on dit que Léopold entre absolument dans ses vues. Il est à ce qu'il paraît intentionné de donner à ce pays-là la même forme de gouvernement qu'il avait établi en Toscane. Il y existe aussi quelques différends entre les États du Brabant et les ministres de l'empereur. Ils voudraient remettre en place tous les ci-devant employés qui avaient été obligés de

quitter au commencement de l'insurrection ; les États s'y opposent ; ils ont fait des représentations à ce sujet à Monsieur le comte de Mercy-Argenteau qui leur expose dans sa réponse qu'il est juste que des personnes attachées aux intérêts de l'empereur, puisqu'elles ne s'en sont pas écartées, réoccupèrent les places qu'elles avaient précédemment.

Il paraît exister une grande fermentation dans presque toutes les puissances de l'Europe. Toutes sont en suspens. L'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, la Pologne observent un grand quant-à-soi. La Russie paraît vouloir faire la loi aux Turcs ; enfin tout indique une explosion prochaine.

On dit ici que le prince de Porrentruy fait venir des troupes de l'Allemagne. Un papier disait hier que l'empereur avait demandé aux Bâlois de pouvoir passer sur leur territoire et qu'ils avaient répondu qu'ils en déféraient à la décision des 13 cantons. Cela est-il vrai ? Et pourquoi le prince aurait-il besoin de troupes ?

M. Himely me charge de vous présenter ses honneurs. Présentez, s'il vous plaît, les miens aux oncles et à Monsieur le docteur. Bien des choses à Emelie et croyez-moi avec des sentiments respectueux. Votre très humble et très obéissant serviteur Morel Ministre.

Maubeuge, le 21 février 1791

44 Maubeuge, le 16 mars 1791

Sans adresse

Mes très chers parents,

Votre lettre m'est parvenue le 10 de ce mois ; j'y vois qu'au moment où vous m'écriviez vous n'aviez pas encore reçu la mienne en réponse à votre précédente. Elle avait été remise à un soldat qui s'en retournait au pays, et j'espère qu'elle vous aura été envoyée. Vous y aurez vu que vos soupçons formés sur Mascher [?] au sujet du rapport qui a été fait contre moi sont mal fondés. C'est un alsacien lieutenant dans le régiment très entiché de ses titres de noblesse et par conséquent ennemi de la Révolution qui a été l'auteur de cette calomnie. Monsieur Schmid présent au corps m'a au contraire été très favorable.

Je crois aussi avoir satisfait à la demande que vous me faisiez au sujet du petit Tourneysen. C'est un jeune étourdi d'une vivacité extrême et un peu gâté de sa mama qui peut-être a quelque prédilection pour lui ; au reste, il est d'un assez bon caractère, sensible, sincère ; son plus grand défaut est de ne pas aimer trop étudier. Si cependant vous pouviez le refuser, je vous conseillerais de le faire. En le prenant, ce serait vous charger de plusieurs embarras. Je vois avec surprise les troubles qui agitent le pays. J'espérais toujours qu'on les calmerait en se servant des voies de la douceur, et qu'on préviendrait un éclat dangereux. Il fallait redresser une partie des griefs justement fondés, il fallait rendre une parfaite justice, et tout se serait terminé à l'amiable et l'on aurait évité bien des embarras ; on se serait épargné bien des peines et des inquiétudes, on aurait peut-être détourné du pays plusieurs malheurs qui semblent le menacer.

Une lettre de mon frère m'annonce que l'empereur réitère sa demande aux Bâlois pour obtenir le passage. Cette nouvelle m'a frappé ; quelle tyrannie ! Étouffer avec force les doléances d'un peuple qui les dépose avec confiance dans le sein d'un prince qu'il aime. Étouffer les plaintes légitimes qu'il porte à ses pieds ! Les Bâlois se prêteraient-ils à de pareils desseins ! Seraient-ils assez lâches pour déférer aux sollicitations d'un monarque qui veut servir d'instrument à la vengeance ? Voudraient-ils s'attirer la haine et l'indignation des Français ? Voudraient-ils être les premiers auteurs des malheurs qui accablent notre pays ? Non ! J'ai une idée plus avantageuse des Bâlois ; ils persisteront avec fermeté dans leur premier refus, ils se montreront généreux et magnanimes. D'ailleurs qui sait si ces troupes que l'on introduirait dans le pays n'auraient pas une autre destination ? Peut-être n'est-ce qu'un prétexte ; tout semble même me le persuader. Le prince, dit-on, veut accorder la tenue des États. Le temps en est même fixé. Alors ces troupes deviennent fort inutiles. Ou voudrait-il avoir un corps à ses ordres pour en imposer à ses sujets et leur faire la loi ? En ce cas-là, on peut fort bien se passer d'Assemblée d'États. Toutes ces manœuvres sont sans doute l'ouvrage du chap. d'Arlech [?]. Le prince n'y peut avoir aucune part, il est trop bon, trop porté pour le bien du peuple [*un mot illisible*].

Quant à la France, semblable à une forte digue contre laquelle les vagues viennent se briser avec éclat, elle résiste toujours avec fermeté aux atteintes qu'on cherche à lui porter ; partout on entend parler de projets d'attaque, de recrutements, d'armée ennemie prête à fondre sur la France ; tantôt c'est sur ce côté, tantôt c'est sur l'Alsace qu'elle doit tomber, rien de plus vague et de plus incertain. Voici je crois ce qui est le plus vraisemblable. On ne doit pas se dissimuler que la France a une foule d'ennemis, tant au dedans qu'au dehors. Ils désirent ardemment le retour de l'Ancien Régime, ils emploieront tous les moyens imaginables pour parvenir à leur but. Jusqu'ici tous ceux qu'ils ont mis en usage ont échoué, peut-être tenteront-ils de nous effrayer avec les armes. Mais tout sera inutile ; ils n'auront jamais une armée assez formidable pour faire face à celle qu'on aurait à leur opposer. Cependant on n'est pas absolument sans crainte au sujet d'une invasion. Les papiers publics répandent partout l'alarme, ils nous représentent une armée toute prête à entrer en France. Tout cela n'est pas sans dessein ; on veut tenir le peuple en haleine, on ne veut pas qu'il s'endorme sur ses dangers, on veut au contraire qu'il redouble de zèle et d'activité.

Il vient de se former ici un club ou une société des amis de la Constitution, semblable à toutes celles qui existent déjà dans le royaume. C'est beaucoup qu'ici où le venin de l'aristocratie est presque universel, il se soit élevé un nouveau pilier de la Constitution. Le nombre, il est vrai, des sociétaires n'est pas fort considérable ; il peut se monter à 100. Je m'en suis fait recevoir, il y a 15 jours. J'ai passé au scrutin et j'ai eu la pluralité absolue des suffrages contre mon attente. Me voilà avec des prêtres, des capucins, des chanoines, des personnes de tout rang, de tous âges. Il y a peu de monde de notre régiment qui en fasse partie jusqu'à présent. Des officiers, il n'y en a que deux, Monsieur Hymeli et un Monsieur de Montjoie. Nous avons plusieurs sous-officiers en échange mais fort peu de soldats. Théophile est du nombre. Le cabinet est ouvert tous les jours pour y aller lire les papiers et deux fois la semaine nous tenons des séances où l'on observe toutes les règles qui ont lieu dans l'Assemblée nationale. Nous avons un président, un secrétaire, un comité. Personne ne peut y parler qu'il n'ait obtenu la parole, et quand toutes les motions sont discutées, on passe à l'ordre du jour, qui est l'explication des décrets.

Nous ignorons encore parfaitement notre sort. Les uns assurent que nous devons partir dans peu d'ici pour nous rendre à Mézières, d'autres supposent que nous resterons encore quelque temps ici. Nous sommes dans une

parfaite incertitude à cet égard. Mézières serait une bonne garnison ; nous serions proches de Sedan qui nous procurerait plusieurs agréments. Ce qu'il y a de certain c'est que les pavillons seront fermés. Chaque officier sera logé en ville au frais de l'État ; on en est fort content.

Raiguel vient d'arriver à mon grand étonnement. Il paraît fort content de ses voyages et, bien loin de perdre courage, il se propose d'aller jusqu'à Amsterdam ; il fera un grand tour dans les Pays-Bas. D'ici il ira à Bruxelles, de là à Maastricht où il verra ses compatriotes. Sans plusieurs occupations je serais tenté de l'y accompagner mais je différerai jusqu'après les fêtes de Pâques.

Je trouve que François a bien fait de se décider à prendre la licence à Bâle. Il a des protecteurs qui l'aideront ; il a bien d'autres avantages qu'il n'aurait peut-être pas ailleurs, et son projet de dédier sa thèse ou plutôt sa dispute au prince me paraît très bien trouvé ; il ne pourrait pas mieux faire.

Je suis fâché que mon beau-frère éprouve toujours les mêmes incommodités, puissé-je pouvoir l'aller seconder dans peu ; je ferai mon possible. Voici une lettre de Raiguel qu'il m'a prié d'insérer dans la mienne. Messieurs Himely et Schnider me chargent de vous présenter leurs honneurs ; bien des choses s'il vous plaît aux oncles, à Monsieur le docteur et recevez l'assurance de la soumission et du dévouement sans réserve avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mes très chers parents, votre très humble et très obéissant fils Morel Ministre.

Maubeuge, le 16 mars 1791

45 Maubeuge, le 6 juin 1791

sans adresse

Mes très chers parents,

Je n'ai jamais porté mon ambition à désirer des places brillantes et d'un rang fort élevé. Je laisse aux érudits, aux esprits doués de vastes lumières la faculté d'exercer leurs talents sur des théâtres dignes d'eux ; et je me borne à me renfermer dans la sphère qui m'est circonscrite d'abord par mon jeune âge, puis par la faiblesse de mes connaissances. Ces deux raisons seules doivent être d'un grand poids pour celui qui pèse les choses avec justesse, aussi n'ai-je pas eu de la peine à me décider sur la proposition que vous m'adressez dans votre lettre du 30 mai.

Tous les avantages qui pourraient être attachés à cette place ne seraient pas suffisants pour me déterminer à l'accepter. Premièrement, j'ignore les fonctions qui y sont affectées ; je ne suis pas plus instruit des qualités que l'on exige pour la desservir. Ne serait-il pas téméraire d'acquiescer à une simple proposition sans en connaître les conditions ! Mon peu d'expérience est encore un très grand obstacle et 180 louis quand ils ne seraient qu'un pur bénéfice ne pourraient jamais faire pencher la balance. D'ailleurs quoique bien persuadé du consentement que vous donneriez à tout ce qui pourrait m'être avantageux, je ne voudrais jamais qu'il fut involontaire. Je ne désire pas moins que vous de vivre au milieu de vous et l'idée de m'expatrier ne s'est pas encore présentée à mon esprit. Toutes ces raisons vous prouvent donc que je n'ai aucune velléité à accepter les offres que l'on me fait ; je n'en suis pas moins reconnaissant envers M. Imer de la préférence qu'il m'a donnée sur M. Klinck [?]. Ce sera lui probablement qui obtiendra la place en question. Il cherchait à se placer en Angleterre peut-être même avait-il des vues sur la cure française de Londres ; ce sont des projets semblables qui l'avaient engagé à refuser une place qui lui avait été offerte. Plus âgé que moi, il doit être aussi plus propre que moi à ces fonctions, et appuyé des recommandations de la famille anglaise dont la femme de M. Barabizing [?], major de son régiment est membre et des autres recommandations qu'elle lui procurera, il aura de grandes espérances de réussir. Ne se pourrait-il pas aussi que M. Cunier de Courtelary fit quelques tentatives ? Si vous lui en parliez, il n'hésiterait peut-être pas à se mettre sur les rangs. Au reste je verrais avec peine qu'il en forma le dessein, car sans m'opposer à ce qui peut faire son bonheur, je serais fâché pour mon particulier que nous le perdissions.

Enfin j'abandonne mon sort aux circonstances de l'avenir. Elles en décideront. En attendant et jusqu'à une occasion plus avantageuse, je resterai ici. Il est bien vrai que la manifestation publique de mes sentiments, et mon association au club patriotique ont offusqué quelques aristocrates imbéciles. Mais les chefs ne m'ont jamais donné aucune preuve de désapprobation. Au contraire, avant que de me faire recevoir dans le club, je consultai Monsieur le major et il me témoigna lui-même que s'il en avait le temps, il suivrait mon exemple. D'ailleurs j'aurais encore plus de désapprobateurs ; je devrais m'attirer des disgrâces, que je ne renoncerais pas aux idées pures et vraies que je crois avoir sur les objets qui donnent lieu à cette division. Sans doute, si j'avais voulu consulter la prudence, je n'aurais pas dû manifester mon opinion d'une manière si évidente ; j'aurais dû applaudir aux erreurs les plus monstrueuses, et prôner au dépit du bon sens les sentiments les plus absurdes, les plus opposés à la vérité. Voilà la conduite qui aurait plu aux aristocrates. Mais une prudence qui nous engage à renier les bons principes n'est plus qu'une prudence servile. Ménager les opinions des autres, ne pas les heurter, les laisser libres ; voilà je crois ce que l'on doit faire en pareil cas, et voilà ce que je fais. Mais on ne doit jamais avoir peur de défendre les opprimés, de soutenir la justice. Un homme pénétré d'une vraie grandeur d'âme ne doit pas craindre de se montrer tel qu'il est. Ce ne sont que les sots qui peuvent s'en alarmer et ceux qui, pour leur complaire, abandonnent la bonne cause, sont des hommes méprisables, sont des hommes dangereux.

Après la réception de votre avant-dernière lettre, j'écrivis sur-le-champ à Lille pour y prendre les informations que vous me demandez au sujet de l'état de l'Église réformée, et j'attends encore la réponse. Tout ce que je puis vous en dire, c'est ce que j'appris lorsque je fus à Lille l'année dernière. On me dit qu'il y avait un assez grand nombre de protestants, et que leur ministre était un Hollandais qui s'y était réfugié avec bien d'autres de ses compatriotes dans le temps de leur Révolution. Leurs assemblées ne sont pas fréquentes, ils ont un sermon tous les mois. Je suppose qu'en vertu de la loi nouvelle qui autorise tous les cultes, ils voudront établir une Église en règle, et que les fonds leur manquent pour cet effet ; ils s'adressent aux différentes contrées dont ils ont des membres dans leur Église pour en avoir quelques secours. Ce n'est au reste qu'une conjecture, mais j'ai cru qu'il serait utile de vous en faire part. Si vous voulez la présenter à la classe ; elle jugera de la valeur qu'on doit y donner.

J'ai différé mon voyage pour M. [? *nom illisible*] jusqu'après les fêtes de Pentecôte ; alors je songerai à l'effectuer. Je désirerais très fort pouvoir aller voir Monsieur Bosset. Cela dépendra des circonstances ; de toutes manières je lui ferai parvenir vos salutations.

Je suis extrêmement fâché que M. Vatt éprouve de si fréquentes rechutes et jouisse d'une santé si fragile. J'aurais cru que les bains lui auraient été utiles. Je supposai comme vous que la source de son mal était dans l'estomac ; la faiblesse, le dérangement de cette partie est peut-être la seule cause de cette altération.

Je dois vous apprendre le parti qu'a fait Monsieur Moser de Bienne. Il vient de se marier avec la fille du gouverneur de Binch dans le Hainaut autrichien. Son épouse est catholique ; il a obtenu une dispense du pape pour la marier, et son mariage a été béni par un curé et par moi. J'ai observé pour cela les formalités requises. Ses annonces ont été publiées dans mon église comme en faisant un membre ; et il m'a dit que Bienne lui avait accordé des dispenses de bans. C'est sur cette assurance que je l'ai marié. Ainsi que ma conduite ne peut pas être répréhensible. D'ailleurs nous ne sommes astreints ici à aucune règle, nous n'avons aucune forme de discipline et c'est ce que nous avons de défectueux. J'ai pu le voir à Binch chez son beau-père ; il y a beaucoup de luxe et de grandeur dans la maison.

Rien de bien intéressant à vous apprendre. L'on est dans l'incertitude sur les affaires qui pourraient avoir lieu relativement à la France. Puissent toutes choses tourner pour le mieux. Recevez mes profonds respects, bien des choses à Emelie, aux oncles, à Monsieur le docteur. Avez-vous encore Schnell ?

46 Maubeuge, le 9 août 1791

Monsieur Morel
très digne ministre du Saint Évangile
Doyen de la Classe d'Erguël et Pasteur
à Corgémont en Erguël
en Suisse
par Paris et Bâle en Suisse

Mon très cher père,

C'est un séjour bien intéressant mais bien orageux que celui de la France dans ces moments-ci. Tous les événements qui s'y passent présentent une si grande importance qu'on ne peut guère s'abstenir d'y prendre part soit d'une façon soit d'une autre. Pour moi, je les ai vus avec intérêt ; je les ai suivis avec assez d'attention, j'ai appris à en sentir toute la force, et je puis dire que je me suis pour ainsi dire identifié avec la chose publique. Sans doute il faut user de prudence dans de semblables circonstances, il faut avoir soin de ne pas s'exposer ; on peut sur un théâtre de révolution être en butte aux poursuites, aux haines particulières ; quand on ne ménage pas les opinions des autres, on risque de s'attirer plusieurs disgrâces. Mais encore faut-il rester attaché à la cause que l'on a embrassée pour de justes raisons. Vaciller, flotter entre les deux partis, c'est montrer beaucoup de faiblesse, peu de solidité et un caractère peu déterminé. J'avoue que ce serait manquer à toutes les règles de la sagesse que d'émettre sans nécessité des sentiments qui pourraient heurter ceux avec qui l'on est obligé de vivre ; mais ce serait aussi montrer une grande pusillanimité que d'abandonner la cause de la justice pour ne pas déplaire à quelqu'un. Il faut donc savoir concilier ces deux qualités ; être modéré et réservé à propos, et se faire voir tel que l'on est quand il le faut. Voilà je crois la conduite que la prudence et la sincérité me prescrivent ; je tâche de m'y conformer.

Le moment est enfin arrivé où la Constitution française touche à sa fin. Elle sera bientôt remise entre les mains d'une nouvelle législature. Dans peu la charte sera présentée à l'acceptation du roi ; alors il faudra se précautionner contre tout ce qui pourrait arriver ; il faut qu'on puisse recevoir la réponse du monarque sans crainte, et que l'on soit prêt à tous les événements qui pourraient nous menacer. C'est pour cela que l'on met les frontières en état de défense. La Constitution étant l'objet de la haine et de la fureur des puissances étrangères et d'une partie même des Français, il faut l'entourer de toute la force publique. Avec ces précautions, je ne désespère pas du succès. Vous saurez sans doute par les papiers publics que l'on va former une armée considérable ; vous avez vu tous les préparatifs que l'on fait ; ils sont indispensables. Vous saurez peut-être déjà que l'on travaille à un camp de 20'000 hommes environ à quelque distance d'ici ; nous ignorons encore si nous en ferons partie, mais nous nous y attendons ; il n'est qu'à un quart de lieue de la ville, et dans peu il doit arriver des troupes pour y camper. Le fils de M. de Rochambeau, maréchal de camp, commande dans cette place ; il a remplacé M. D'Arville [?] qui y était depuis peu de temps. Enfin je désire et j'espère encore que les affaires prendront une bonne tournure, et que la cause de la justice triomphera contre tous les projets et tous les efforts de ces hommes grands usurpateurs et de ces hommes qui semblent avoir rompu avec la société par leur opposition à ses intérêts.

Je suis infiniment impatient de pouvoir rejoindre la maison pour quelque temps ; je brûle du désir d'aller jouir avec vous de la douce tranquillité que vous y goûtez, mais je ne pourrais pas encore vous en fixer le temps. Tout dépend des circonstances ; il faudrait savoir si nous camperons longtemps, il faudrait surtout savoir si l'on a une guerre à craindre ; dans ce dernier cas, je ne sais pas encore quel parti je prendrais mais comme que les affaires tournent, j'espère qu'il n'ira plus bien longtemps jusqu'à ce que je vous revvoie. En attendant je désire que tous vos malades ; la mama, ma sœur, mon beau-frère se rétablissent parfaitement. J'ai été charmé d'apprendre qu'ils se retrouvaient tous beaucoup mieux. Puisse la mama retrouver dans nos montagnes le bien-être qu'elle en rapporte toujours !

Quant au Club dont vous me parlez, je crois que j'aurais bien des choses à vous répondre contre l'influence dangereuse que vous leur attribuez. Croyez que ce sont eux qui ont beaucoup contribué à propager les principes de la Constitution, et que sans eux, elle n'en serait pas encore où elle en est. S'ils ont dépassé quelquefois le pouvoir qu'ils avaient, on ne doit pas leur en faire un crime. Pourquoi les corps administratifs mettent-ils tant de lenteur dans leurs opérations, et causent-ils tant de réclamations ? Pourquoi y ont-ils été provoqués par les manœuvres dangereuses des ennemis de la chose publique ? On les a craints, on les a calomniés, on leur a imputé bien des faits controversés pour chercher à les détruire. Mais il n'en est pas moins vrai que par leur surveillance, ils ont prévenu les coups que l'on cherchait à porter à la Constitution, ils ont [bord de la lettre déchiré] élagué les difficultés que l'on s'efforçait de susciter aux travaux de l'Assemblée nationale ; ils ont [bord de la lettre déchiré] les mouvements de la machine politique. D'ailleurs, comment pourrait-on condamner [bord de la lettre déchiré] qui se réunissent pour s'occuper du maintien de leur liberté, pour soutenir leurs intérêts. J'ai eu peine à me persuader que la Diète des Cantons ait arrêté la délibération qui a parue dans les gazettes. Ah quelle conduite pour une nation qui a été le berceau de la liberté ! J'en ai été affecté. Mais serait-ce pour nous jouer qu'ils auraient pris cet arrêté ?

Ne serait-ce qu'un simple épouvantail ? D'où vient, s'il doit avoir quelque force, qu'il n'a pas encore été signifié ? D'où vient qu'on n'en a aucune nouvelle officielle ? On n'amuse pas comme ça des gens sensés, ou ils ne méritent pas le blâme. Quant à nous, je ne sais pas ce que nous deviendrons. La conduite du prince a indisposé l'Assemblée nationale, mais j'espère que cela ne rejaillira pas sur nous. Je crois que l'on travaille à un accommodement entre la Suisse et la France. Et si néanmoins les régiments doivent être rappelés, il y aurait fort peu de monde qui quitterait le service de France.

On a vu ici avec plaisir comme vous sentez que le Pays de Vaud ayant pris tant de part à la Révolution de France. Il paraît qu'ils ont les têtes montées et qu'on aura de la peine à les amadouer ; la politique des Bernois pourrait bien y échouer.

Je m'empresse comme vous le voyez de répondre sur-le-champ à votre lettre pour ne pas vous laisser dans l'inquiétude. Soyez tranquille sur mon compte. Et croyez-moi avec des sentiments respectueux. Votre très humble et très obéissant fils Morel Ministre.

La collecte que nous avons faite pour Lille s'est montée à 3 ½ louis. Elle est partie.

J'ai reçu ma lettre par Bâle cette fois pour qu'elle ne risque pas d'être ouverte à Porrentruy comme on soupçonne que cela arrive quelquefois.

47 Maubeuge, le 30 novembre 1791

**À Monsieur
Monsieur Morel
Doyen de la Classe d'Erguël
et Pasteur
à Corgémont en
Erguël. Suisse**

De Maubeuge, le 30 novembre 1791

Mes très chers parents,

Votre lettre m'a causé d'autant plus de plaisir que j'attendais de vos nouvelles avec la même impatience que vous en attendiez des miennes. Le rapport que vous m'y faites de la manière dont je suis dépeint au pays m'a frappé sans beaucoup me surprendre.

Il était assez naturel de penser que des personnes à qui ma façon de penser avait déplu se servissent de toutes sortes de moyens pour me nuire et déchirer ma réputation. Cependant ne croyez pas tout ce qu'ils peuvent avoir dit sur mon compte. Il est d'abord faux que je n'aie jamais signé une pétition contraire aux intérêts du colonel ; il est également faux que je me sois mêlé du militaire en ce qui ne me regardait point, et que je aie rien fait qui soit répréhensible aux yeux des personnes justes, sensées et fondées en raison. Je suis membre du club, il est vrai, mais est-ce un crime que d'être membre d'une société d'honnêtes citoyens réunis pour s'occuper de ce qui doit un jour faire leur bien-être ? J'y ai parlé, cela est encore vrai ; 2 de mes discours ont été imprimés. Mais pourquoi n'aurais-je pas eu le même droit d'émettre mon opinion que ceux qui se plaisent actuellement à censurer ma conduite, et qui parlent avec la plus grande liberté, je dirai même avec la plus grande licence contre le nouvel ordre des choses ? J'en ai été secrétaire ; c'est un fait. J'avoue que j'aurais peut-être bien fait de m'en abstenir. Mais d'autres du régiment l'ont été. Et pouvait-on croire qu'en m'y associant, c'était pour en être simple spectateur et y jouer le rôle d'un automate. Il est donc bien évident, que ce ne sont pas tant mes actions que ma façon de penser qui indisposent ces Messieurs. Ils regrettent cet encens [?] qu'on leur prodiguait ; ils voudraient qu'on se réglât absolument sur eux. Mais abandonner une cause que l'on croit juste et fondée, c'est commettre une lâcheté, une bassesse ; c'est se manquer à soi-même. Il est donc bien dur de se forcer à ce point-là. Mais puisqu'il n'y a de salut qu'à ce prix, soit, je me soumets à cette violence.

Que direz-vous quand je vous apprendrai que peut-être je vous reverrai dans peu ? Les congés sont arrivés aujourd'hui. M. Himely part demain et est porteur de cette lettre. Je la suivrai de près. Mon congé n'est pas ici, mais le lieutenant-colonel l'a pris sur son compte, et me laisse partir. Je ne vous en dis pas davantage. Je suis d'ailleurs pressé ; recevez l'assurance de mon dévouement. Je suis transporté du plaisir de vous revoir. Votre très humble et très obéissant fils Morel.

48 Maubeuge, le 6 avril 1792

sans adresse

Mes très chers parents,

Me voilà de nouveau dans l'endroit que j'avais quitté pour jouir du plaisir le plus doux, le plus délicieux ; celui de vous revoir et de séjourner avec vous. Me voilà entouré des mêmes objets, frappé des mêmes impressions, rendu aux mêmes fonctions. De tous les agréments que le retour dans un pays de connaissance peut nous présenter, le seul que j'aie éprouvé avec satisfaction, c'est celui de revoir mes amis du régiment. Le jeune Schnider est un de ceux que je me félicitais surtout de retrouver ; sincère, honnête et plein de sentiments vertueux, c'est celui auquel j'ai voué l'amitié la plus constante. J'ai également revu avec un plaisir réel Fornesy, Chiffel, Metzger et d'autres, et leur accueil empressé n'a pu que m'assurer de la sincérité de leurs sentiments à mon égard. À mon arrivée je me rendis d'abord au pavillon où l'on avait eu soin de me préparer une chambre dans l'attente que je ne tarderais pas à arriver. C'est dans cette même chambre que je vous écris, et je la garderai jusqu'à ce que je trouve à me loger agréablement en ville. Ma première visite fut celle du lieutenant-colonel. Je fus véritablement surpris de la manière affectueuse dont il me reçut. C'était hier après dîner, et aujourd'hui j'ai dîné avec lui. Le général, à mon grand étonnement, a été plus réservé à mon égard ; je ne sais à quoi attribuer cette froideur ; sans doute que par devoir il a cru être obligé de me témoigner du mécontentement pour n'avoir pas obtempéré aux ordres qu'il m'avait donnés de rejoindre nos Messieurs à qui j'en ai parlé interprétant ainsi sa conduite. C'est avec plus de surprise encore que j'ai appris que mon congé expirant au 1^{er} d'avril ne m'avait été donné que sans appointement. Cette condition m'a paru un peu dure ; j'en ai témoigné mon étonnement à Fornesy de qui je tiens cette nouvelle ; il était comme moi dans la ferme persuasion qu'ils m'avaient été conservés, jusqu'à ce que le lieutenant-colonel, en lui parlant de moi, lui dit qu'en lui annonçant l'arrivée de mon congé, il avait oublié de lui dire qu'ils avaient été retenus pour le temps qu'il comprenait. Le quartier-maître à qui je viens d'en parler m'a au reste rassuré à cet égard. La revue ayant eu lieu les derniers jours du mois passé, il m'a compté présent, et il espère qu'au moyen de cet expédient, il me fera avoir les 300 [?] dont je serais frustré sans cela, et qui sont aussi retenus à l'aumônier. Je ne dois donc pas entièrement désespérer de les obtenir et j'en ferai la demande aux chefs.

Je vous ai déjà donné quelques détails dans mes premières [lettres] sur la route que j'ai faite. On vous aura appris de Bâle que je n'y fis qu'une très petite apparition, une occasion se présentant pour aller à Strasbourg. Quoique j'eusse pu attendre la diligence qui part le dimanche, je préférais abréger mon séjour dans la première ville pour pouvoir le prolonger dans la seconde. J'y arrivai donc le 25 dans la matinée. J'eus le plaisir de voir la parade et plusieurs officiers généraux, entre autres, M. Lackuer [?]. Je fus au spectacle, et tout ce que je vis d'ailleurs de la ville sous la conduite de M. Kleng, qui eut la complaisance de m'accompagner partout, ne fit que de me faire regretter de ne pas y demeurer plus longtemps ou plutôt de n'y être pas en garnison. Enfin il fallut se résoudre à la quitter ; j'en partis le 27 avec la diligence de Metz. La compagnie que j'y trouvais n'était intéressante que par l'incognito qu'une femme cherchait à garder, il y avait encore un autre voyageur, et je faisais le 3^{ème}. Le 30, étant rendu à Metz, je n'eus d'autre parti à prendre que de me procurer une chaise de louage pour me conduire jusqu'à Mézières, ou jusqu'ici s'il le fallait. La voiture que j'eus n'était qu'une mauvaise charrette recouverte, et conduite par une haridelle qui, à tous les défauts qu'elle possédait, réunissait celui d'être aveugle. Rien de plus plaisant que notre équipage. Cependant il fallut s'en contenter ; la cherté du foin et de l'avoine ayant fait augmenter le prix des voitures, je n'aurais pu être mieux conduit qu'en payant davantage et il me semblait qu'en donnant 6 louis et demi pour faire le trajet qu'il me restait encore à faire, c'était payer bien suffisamment. Ce que j'avais de mieux à faire était donc de se décider à souffrir ; mais je ne fus pas plus tôt arrivé à Mézières, qu'harassé de fatigue par les secousses violentes que j'avais éprouvées jusque-là. Je m'empressai de faire chercher une autre voiture pour m'amener à ma destination. Ce fut inutilement, tous les chevaux étaient assurés [?]. Je redoutais pourtant la fatigue que j'avais à essuyer, mais réduit à cette seule ressource, je m'armai de courage et de patience, et je continuai le lendemain ma route par le temps et les chemins les plus désagréables. Nous ne pûmes faire que 7 lieues le premier jour ; le cheval était fatigué et la pluie nous surprenait à chaque moment. Le temps fut plus favorable le lendemain. Nous vînmes coucher à Avernois, et le 3^{ème} jour, ou le 6^{ème} jour depuis mon départ de Metz, j'arrivai vers les midis, le 4 de ce mois.

Voilà l'exposé de mon voyage. Il a duré 13 jours et a été mêlé de plaisirs et de désagréments. Il est fâcheux pour moi que le service des diligences suivant la nouvelle organisation n'ait commencé qu'à compter du premier de ce mois. S'il avait eu lieu avant cette époque, j'aurais pu faire ma route par les diligences sans éprouver d'interruptions, et les frais n'auraient pas été aussi considérables. Ils se montent à 8 louis et ½ environ.

D'après tous ces détails vous comprenez sans doute qu'il m'aurait été plus avantageux de passer par Paris ; sans arriver plus tôt, j'aurais voyagé plus commodément. Cependant je ne suis pas fâché d'avoir dirigé ma route par Metz et Sedan ; j'ai vu un pays que je ne connaissais qu'en partie ; et d'ailleurs quelque fatigue que j'aie essuyé, je n'ai pas été sans agrément. J'étais seul, il est vrai, pour faire 60 lieues environ ; il m'aurait été agréable d'avoir

une compagnie mais, dénué de cette ressource, je tâchai de me suffire à moi-même. La nature qui commence à se ranimer m'offrait un spectacle intéressant. Tantôt c'étaient de vastes prairies qui commençaient à se tapis de verdure, plus loin on apercevait des collines et des montagnes sous des formes plus ou moins variées, dans le fond c'étaient des rivières qui roulaient mollement leurs eaux en serpentant dans les campagnes. Enfin partout j'ai trouvé la nature à son réveil, j'ai joui de son premier travail, et j'invoquai les bénédictions du ciel sur les fruits qu'elle nous prépare. Une chose qui vous surprendra, c'est que le printemps m'a paru aussi avancé chez nous que partout où j'ai passé ; il n'y a que la basse Alsace où l'on ait presque fini d'aller à la charrue ; partout on était à commencer. Ici, on n'a encore rien fait et, depuis mon arrivée, il n'y cesse de pleuvoir.

Mais je m'aperçois qu'il est temps de vous parler des petites choses qui se sont passées depuis mon arrivée, et de la manière dont je me suis arrangé. Hier tout le reste de la journée fut employé en partie à s'entretenir des affaires tant du pays que de ce qui s'était passé depuis mon absence. Je dînai avec Schnider le cadet, réuni à Messieurs Fornésy, Chiffel, Metzger, Puteaux, et la conversation ne tarit pas un instant. C'est une table de patriotes qui a changé depuis mon départ, et vous comprenez que j'en ferai partie ; aussi comptaient-ils sur moi. Tout le désagrément qu'il y aura, c'est qu'on n'y fait qu'un repas, et que je serai obligé de souper chez moi. Dans la soirée, je m'occupai de défaire ma malle ; je trouvai tout en bon état. Demain, le tailleur viendra me prendre mesure pour faire mon habit noir. Aujourd'hui j'ai été en partie occupé à faire des visites ; il ne m'en reste plus que quelques-unes que je réserve pour demain. J'ai trouvé Monsieur le capitaine Schnider incommodé de la goutte et obligé de garder la chambre. C'est lui qui a payé le ministre du régiment de Diesbach. Il doit lui avoir donné environ 2 louis ; je n'ai pas encore vu le compte qu'il lui a fait, et pour lequel il a été remboursé par le quartier-maître sur mes appointements. Dimanche prochain je ferai communier les Français. Et le dimanche ensuite les Allemands.

Théophile m'attendait avec impatience. Doutant du succès de la démarche qu'on a faite en cours en sa faveur, il était en quelque sorte préparé à recevoir la fâcheuse nouvelle que je lui apportais, de manière qu'elle ne l'a pas affecté. Messieurs Schnider, Chiffel et Fornésy ont été empressés à me demander s'il n'y avait aucune espérance pour lui et, instruits de la réponse que l'on avait reçue à Porrentruy, ils en ont paru fâchés. Tous les trois s'intéressent fortement pour lui, et comme la sous-lieutenance de la compagnie de M. Moor doit devenir vacante, ils m'ont beaucoup conseillé de la lui demander, ou même de retourner à la charge à Porrentruy pour d'autres places qui seront bientôt vacantes, et qui procureront une compagnie à M. Himely ; ainsi que si vous le voyez encore avant son départ, vous pouvez lui faire compliment. M. Roger [?] vient de demander sa retraite et s'il l'obtient comme il est très vraisemblable, c'est à lui que la compagnie sera donnée, lors même que l'étranger nommé le Page [?], entrerait dans le régiment pour y prendre compagnie.

Ce n'est pas le seul changement que le régiment aille éprouver. Monsieur Daucourt l'Aîné vient d'être fait aide de camp du général qui est ici ; et Schönau vient de désertir, de sorte que voilà encore 2 autres places vacantes ; et le jeune Rengger [?] qui n'est pas mort comme on le disait, mais qui n'en est pas fort éloigné à ce qu'on m'a dit, pourrait bien laisser aussi une ouverture. Je m'attendais à trouver le major ici ; il est encore chez lui. Quoique le général Ruchamberg lui ait refusé une prolongation, il est parvenu à en obtenir une, et il ne rejoindra que pour le 1^{er} mai.

Tout est fort tranquille de ces côtés, et en général partout où j'ai passé. Il paraît cependant que l'on travaille sérieusement à mettre l'armée en état de faire la campagne. J'ai rencontré sur ma route plusieurs transports de munition, et surtout de fourrage d'avoine. Dans les environs d'ici, il y a une grande quantité de bœufs gras venant de la Suisse ou de la Comté. Ils sont destinés pour l'armée de cette partie ; on parle beaucoup du camp qui doit avoir lieu à une petite distance de la ville. La garnison y fournit déjà une garde de 40 hommes qui est relevée tous les jours. Rien cependant n'annonce jusqu'à présent que les Autrichiens qui sont sur ces frontières se préparent à la guerre.

Nos Messieurs qui étaient membres du club s'en sont retirés, et je suivrai leur exemple. Ni M. Keck, ni M. Fornésy ne se soucient de montres ainsi que Messieurs Raiguel peuvent se dispenser d'en envoyer.

Qu'il est différent de n'avoir que la faible ressource de s'écrire, lorsque l'on jouissait naguère du bonheur de s'entretenir de bouche. J'en sens toute la privation. Mais ce sacrifice commandé par la raison ne pourrait jamais qu'affermir davantage les sentiments inaltérables d'attachement, de respect et de dévouement avec lesquels je serai constamment votre très humble et obéissant fils Morel.

Je n'écris pas à mon frère ; je suppose que notre correspondance ne commence que lorsqu'il sera à Porrentruy. Bien des choses à Emelie, aux oncles, etc.

49 Maubeuge, le 13 avril 1792

À Monsieur

**Monsieur Morel
Doyen de la classe d'Erguël
et Pasteur
à Corgémont**

Maubeuge, le 13 avril 1792

Mes très chers parents,

Obligé d'écrire à Raiguel pour lui annoncer la réception de la somme à laquelle se montait la boîte qu'il m'avait remise à mon départ, je ne puis laisser passer cette occasion sans y joindre cette petite lettre pour vous.

C'est pour la dernière fois que je vous écris d'ici. Ce que je désirais si vivement va enfin se réaliser ; nous quittons Maubeuge pour aller à Arras. Dimanche prochain est le jour de notre départ et mercredi de la même semaine sera celui de notre arrivée. La route que nous devons prendre nous est tracée par Le Quesnoy, Cambrai et Douai, et de là à notre destination. Arras est une jolie ville, grande, peuplée et assez commerçante. Elle est à 42 lieues de Paris, 11 de Lille, peu éloignée de Saint-Omer et par conséquent à une assez petite distance de la mer. La résidence du Directoire du département du Pas-de-Calais dont elle est le chef-lieu la rend encore plus intéressante. En général, le changement est très avantageux, et je suis charmé pour mon particulier que de toutes les garnisons qui nous avoisinent, on nous ait donné une qui par sa grandeur offre des ressources agréables.

Au reste je ne pourrai en juger que lorsque j'y serai. Nos Messieurs en grande partie ne sont pas fâchés de cette mutation ; ils auraient seulement désiré que nous eussions pu nous rapprocher du pays. Les patriotes du régiment ne voient pas ce départ avec le même plaisir ; pleins du désir de conserver parmi les soldats les sentiments patriotiques qui les animent, ils craignent qu'en se séparant des personnes qui les leur inculquaient, ils ne souffrent quelque altération, et qu'il ne soit plus facile de les en détourner. D'ailleurs ils aimeraient être sous les ordres d'un général patriote et ils ignorent s'ils seront aussi agréablement sous un nouveau.

Je partage ces inquiétudes, mais ce qui me rassure, c'est que malgré notre changement, nous restons toujours sous le commandement de M. Rochambeau père qui a pour lui la confiance des patriotes. Une autre considération, c'est qu'Arras est en 3^{ème} ligne et que nous serons moins exposés.

L'ordre de notre départ est arrivé fort à propos pour moi. J'allais quitter ma chambre du pavillon pour me loger en ville. Mon logement était assuré ; je devais y entrer au 1^{er} jour et j'espérais y être fort agréablement. J'ai reçu une partie de mes appointements. Ceux de novembre et de décembre m'ont été remis. Ceux de janvier jusqu'au 1^{er} avril me le seront aussi à ce que j'espère. Quoique absent, le quartier-maître m'a passé présent à la revue du mois passé, et quand les décomptes seront réglés par le commissaire, s'il ne forme point de difficulté, je serai incontestablement payé.

Quoique je n'aie pas entendu dire avant mon départ de la maison que les cantons fussent intentionnés de retirer les régiments du service de France, on ose l'insinuer ici avec la plus grande assurance. Cette nouvelle jette les patriotes suisses dans de vives inquiétudes. Sans doute que jusqu'ici elle n'a aucun fondement réel, mais peut-être ce rappel s'effectuera-t-il un jour. Les ennemis de la Constitution le désirent ; les patriotes au contraire le redoutent.

Je ne recevrai probablement aucune de vos lettres ici. S'il y en a une qui m'y soit adressée, elle me sera envoyée à Arras. Je suppose qu'au moment où vous recevrez celle-ci, M. Himely sera sur son départ, s'il n'est même déjà parti ; ainsi qu'il ne m'en apportera vraisemblablement aucune de vous.

Ce départ précipité dérange le projet que j'avais de faire communier les Allemands dimanche prochain. Comme nous approchons de Pentecôte, je pense qu'il faudra renvoyer jusqu'à cette époque. Nous sommes tous occupés aux préparatifs du voyage ; je viens de fermer ma malle. Demain je ferai mon porte-manteau. Après mon arrivée, je vous donnerai des détails sur la ville. En attendant, j'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, votre très humble et obéissant fils Morel.

50 Arras, le 23 avril 1792

sans adresse

Arras, le 23 avril 1792

Mes très chers parents,

Votre lettre du 9 m'est parvenue le 19 après avoir passé par Maubeuge. J'ai été charmé d'y voir que vous jouissiez tous d'une bonne santé. C'est malgré moi que vous avez été si longtemps sans recevoir de mes nouvelles. Une omission est probablement la cause de ce que la lettre que je vous écris de Strasbourg ne vous est pas parvenue. Je crois vous avoir déjà écrit que j'oubliais de désigner sur l'adresse les endroits par où elle devait passer pour vous arriver ; et ignorant le pays où était situé Corgémont, on l'aura gardée ou brûlée au bureau. Heureusement qu'elle ne renfermait rien qui ne pût à la rigueur voir le jour. Je vous y donnais la relation de mon voyage jusque-là. Il y avait quelques particularités sur mon séjour à Bâle. Je vous disais qu'étant arrivé à 10 heures du soir environ, j'avais été obligé de passer la nuit à l'auberge. Que j'employai la matinée du lendemain de mon arrivée à voir la maison Schnell, où je trouvai tout le monde occupé aux préparatifs de la noce de Mademoiselle, fixée au lundi suivant. Que de là je passai chez Monsieur le professeur Legrand où je fus reçu avec beaucoup de cordialité. Un conseil qu'il donne à mon frère, c'est de ne pas perdre de vue le latin. Il convient qu'un avocat ne se trompe pas dans la citation des lois qui ont quelque rapport à son sujet, et s'il en négligeait l'étude, il craint qu'il ne lui arrivât de tomber dans cette faute, ce qui serait à ses yeux un crime capital. Je fus aussi au collège où je vis Monnet, Dumoulin et Megnin. Je me rendis enfin chez Madame Tourneysen pour y dîner. Et voulant profiter d'une occasion qui se présentait comme vous en avez été informés pour aller jusqu'à Strasbourg, je partis de Bâle à 1 heure après midi et je fus rendu le lendemain dans cette ville à peu près à la même heure. Je vous marquai aussi qu'à Strasbourg j'avais été fort bien accueilli de M. Klenck [?], qu'il m'avait accompagné partout où il y avait quelque chose d'intéressant à voir ; et qu'après y avoir séjourné un jour et demi, je l'avais quitté pour prendre la diligence de Metz. Voilà ce qui était renfermé dans cette lettre.

Je vous ai écrit de Maubeuge comment j'avais fait le voyage, comment j'y avais été reçu ; je ne m'arrêterai plus sur ces objets. Il se présente une chose plus intéressante et qui regarde Théophile. Peut-être est-il à la veille d'obtenir un état sûr et agréable ; si les circonstances le favorisent, il pourrait entrer dans une maison de commerce et faire son chemin avantageusement. Voici de quoi il s'agit. Se promenant un jour pendant l'hiver passé sur la route chaussée de Maubeuge, il fit la rencontre d'un voyageur à cheval qui, l'ayant abordé, s'informa s'il n'était par hasard pas horloger. Apprenant qu'il en avait fait un apprentissage pendant trois ans, il lui propose d'accepter du service dans leur maison, en disant qu'ayant formé le projet d'entreprendre un commerce en horlogerie, il lui faudrait un homme qui le seconde dans cette partie. Comme il ne s'attendait pas à une pareille rencontre, et que d'ailleurs il était lié par son engagement, il ne put lui rien dire de positif ; il se contenta de lui dire qu'il y penserait, et pour ne pas lui laisser ignorer quelles étaient ses capacités dans l'horlogerie, il lui avoua qu'il ne la connaissait pas à fond, que d'ailleurs il ne savait pas le commerce, et qu'ainsi il ne pourrait peut-être pas lui convenir. Cet aveu, bien loin de le rebuter, ne fit que de lui inspirer de la confiance. En se quittant, ils se donnèrent mutuellement leur adresse, avec la promesse de la part du commerçant que s'il persistait dans son projet, il lui écrirait dans le temps pour lui renouveler ses propositions. Depuis notre arrivée ici, Théophile vient de recevoir une lettre de lui, dans laquelle il lui fait les mêmes invitations. Voici en peu de mots son contenu. La condition qu'il exige de lui, c'est qu'il soit porteur de bons certificats des personnes chez lesquelles il a fait son apprentissage ; celles auxquelles il s'engage sont d'abord de lui apprendre le commerce moyennant qu'il ne serve pendant deux ans que pour son seul entretien, c'est-à-dire qu'il serait nourri et probablement vêtu. Les deux années révolues, il aura des appointements dont il sera content, et comme leur négoce exige des voyages en Italie, il sera chargé dans la suite de les faire. Et aura par conséquent la facilité d'apprendre cette langue. Le temps auquel on voudrait qu'il partît est le 25 mai ; il devrait se rendre à Paris chez un négociant qui lui fournirait les moyens de se rendre à Toulouse où est établie la personne dont il est question. Cette occasion, comme vous voyez, paraît être très favorable, et pour en profiter il n'y a pas de temps à perdre. Théophile est décidé à y répondre pourvu que vous y consentiez ; il a même déjà demandé s'il ne pourrait pas avoir son congé, et la demande va en être faite au colonel. Je ne crois pas qu'il se refuse à le laisser partir, mais il pourrait exiger un dédommagement considérable. Voici dans quel état sont ses affaires à cet égard. Il ne lui reste plus que 7 mois à servir jusqu'à l'expiration de son engagement, de sorte que pour racheter ce temps-là il en coûterait environ 3 à 4 louis d'après le calcul que l'on m'en a fait ; en outre il redoit à sa compagnie à peu près la même somme. Selon ce qu'il vient de me dire, de manière que pour l'en libérer et le mettre en état d'entreprendre sa route, il ne faudrait guère moins d'une dizaine de louis. Cette somme n'est rien en comparaison de celle qu'il aurait fallu au cas qu'il eût pu être fait officier. Et je crois que dans les circonstances où nous sommes, il n'y a pas à balancer entre la perspective qui se présente et celle qu'il pourrait avoir dans la suite. Je ne doute pas non plus que vous ne donniez les mains à ce projet. Et pour en assurer

l'exécution, je pourrais toujours garder l'argent qui m'a été remis en échange de la boîte de mouvements dont les Raiguel m'avaient chargé. Mais comme j'ai été payé moitié en argent et moitié en papiers, vous les rembourseriez sur ce pied. La somme est de 4 louis et 18 francs, de sorte que sur les 57'' en assignats il faudrait qu'ils pendissent 20'' au moins, malgré l'assignat de 5'' décompte qui a été ajouté à la somme. Le reste d'argent qu'il faudrait pour compléter la somme pourrait se trouver ici. M. Himely m'en ferait bien les avances à son retour. Voilà donc un parti pris ; s'il vous agrée, je vous prie de hâter votre réponse et de ne pas oublier un certificat des Raiguel en faveur de Théophile.

Me voilà au milieu de nouveaux objets. Arras est une grande et belle ville. Les logements de la troupe y sont surtout bien conditionnés, le pavillon des officiers est assez agréable. La chambre que j'y occupe n'est pas une des meilleures, cependant je la garderai vraisemblablement vu que les logements en ville se payent fort chers. Depuis notre arrivée ici, le régiment a presque toujours été occupé. Le premier jour, il y eut quelque rumeur dans la ville, et des piquets furent détachés en grand nombre ; le second jour la rumeur devint plus forte, et on battit la générale. Enfin l'ordre qui n'avait été troublé que par une altercation entre le bataillon de volontaires qui est ici et le régiment de cavalerie s'est enfin rétabli et pour l'entretenir, on a soin de faire de fréquentes patrouilles. Je ne suis point encore instruit de l'état politique de la ville. Elle a la réputation de renfermer beaucoup d'aristocrates. Cependant le général et les administrations qui y sont établis sont exceptés de leur nombre, et je pense que comme partout ailleurs les opinions y sont fortement partagées.

On est toujours fort impatient d'apprendre le sort que les régiments suisses subiront dans les conjonctures présentes. En attendant, le nôtre vient de recevoir l'avis de se tenir prêt pour le 1^{er} de mai. Comme la guerre semble inévitable, tous les régiments ont ordre de faire leurs préparatifs pour la campagne. Hier nos Messieurs délibérèrent ce qu'ils feraient en vertu de ces mêmes ordres, et ils décidèrent qu'on écrirait à M. D'Assris [?] pour réclamer l'observation de la capitulation qui porte qu'on ne pourra être employé contre la maison d'Autriche que sur le territoire français, et seulement dans une guerre défensive, et que l'on recevra une gratification pour se procurer les objets nécessaires à une campagne. On ignore, il est vrai, si l'intention est de nous envoyer camper, et de nous comprendre dans l'armée exécutive ; les uns prétendent au contraire qu'on nous laissera sur les derrières pour faire partie de l'armée d'observation. Mais, quoiqu'il en soit, plusieurs de nos officiers commencent déjà à songer aux moyens de se pourvoir des choses indispensables ; il y en a même qui sont occupés à chercher des chevaux. Je ne sais pas si ces soins ne sont pas prématurés. Quant à moi, je ne ferai encore aucune recherche à cet égard, à moins que je ne puisse faire une acquisition avantageuse. On parle plus que jamais du rappel ou du renvoi des régiments suisses. Et peut-être l'un ou l'autre pourrait-il s'effectuer. Le régiment de Court, en garnison à Douai, où nous avons passé pour venir ici, paraît désirer ce changement. La capitulation expire dans 6 semaines, et comme tous les officiers à l'exception de 22 sont ennemis de la Révolution, ils s'opposent fortement à son renouvellement.

À l'issue de notre assemblée d'aujourd'hui, j'ai rencontré deux villageois qui s'étaient rendus en ville pour assister à notre culte. Ils m'ont appris qu'ils demeuraient à 3 lieues d'ici, dans un village composé en grande partie de protestants. Je les ai invités à fréquenter mes sermons, et je leur ai promis que si nous restions ici, je leur ferais de fréquentes visites.

L'événement arrivé au pays à l'égard de M. Coppin peut avoir des suites. Il semble que les gouvernements soient appelés à faire des fautes, afin d'éclairer les peuples qu'ils voudraient entretenir dans l'ignorance.

Je n'ai pas encore envoyé à l'Église protestante de Lille l'argent qui lui est destiné ; je me proposai d'y aller, mais si contre mon attente je n'y vais pas, je ne tarderai pas de le lui faire parvenir.

Veuillez présenter mes honneurs aux oncles. Bien des embrassements à mon frère et Emelie. Recevez mes profonds respects, et les sentiments affectueux de votre très humble et très obéissant fils Morel.

Puisque mon frère n'a pas fait sa partie au Pays de Vaud, je ne désespère pas de pouvoir l'y accompagner.

51 Lille, le 19 juin 1792

sans adresse

Lille, département du Nord, le 19 juin 1792

Mes très chers parents,

Votre lettre du 7 ne m'est parvenue que le 18. Elle a parcouru tous les endroits où j'ai fait quelque séjour depuis que je vous ai écrit avant que d'arriver ici. Après avoir passé une quinzaine de jours au calme, le bataillon reçut l'ordre d'aller à Dunkerque. Je l'accompagnai, bien content d'avoir cette occasion pour voir cette ville. 8 jours après j'en repartis pour rejoindre le 1^{er} bataillon, qui dans le même temps que le 2^{ème} avait eu l'ordre de venir à Lille. C'est avec regret que j'ai quitté ce bataillon. Les personnes que j'aime à voir y sont encore, et voilà que je suis encore seul comme à Arras. La ville, c'est vrai, m'offre plus de ressources que la première et je me promets plus d'agrément. Le peu de temps que j'y suis ne m'a pas permis d'y faire grande connaissance. J'ai visité aujourd'hui un de ces anciens de l'Église protestante établi ici, de qui j'avais reçu une lettre, étant à Calais pour y venir fonctionner tous les quinze jours. Il se trouve sans ministre actuellement. M. Chirouze, ministre de camp du régiment de Diesbach qui avait pris les fonctions de M. Lafont en attendant qu'il fut remplacé, est parti pour retourner en Suisse et, dans cet abandon, ils se sont adressés à moi, dans l'espérance que je suppléerais à M. Chirouze. Ne me rendant pas ici le 10 de ce mois, ils eurent recours à ce ministre établi à 10 lieues d'ici qui dessert plusieurs paroisses. Il se rendit à leur demande et moi je lui succéderai dimanche prochain. Ce n'est pas à votre classe qu'ils se sont adressés, j'avais été mal informé, c'est à celle de Neuchâtel, mais il est à présumer qu'ils n'en auront aucune réponse favorable. Je leur ai conseillé de s'adresser à l'académie de Lausanne.

Trois régiments suisses se trouvent réunis ici. Celui de Diesbach en entier, et le fond de Court, et le fond du nôtre. Vous sentez que, forts de leur réunion, ils affichent leurs opinions avec plus de hardiesse. Cette conduite ne leur a pas concilié l'amitié des bourgeois. Plusieurs personnes m'ont même assuré que les officiers de notre régiment, entre autres, étaient généralement détestés ici. J'ignore s'il y a beaucoup de leurs fautes [?], je ne les vois que très peu.

J'ai préféré manger à table d'hôte et payer plus cher, plutôt que de manger avec eux. D'ailleurs nous sommes tous logés en ville, et dans une aussi vaste enceinte, on se voit moins fréquemment. Nous sommes ici les plus voisins des armées exécutrices. Celle de M. Lukner a campé plusieurs jours de suite à peu de distance de la ville. Elle est partie hier et occupe actuellement Ypres et Ménin. On ignore quels sont ses projets ultérieurs. Toutes ses opérations sont enveloppées du voile du mystère. La force de son armée n'est pas même bien connue ; au moins personne n'a pu m'en rendre compte. Il paraît qu'on attache beaucoup d'importance à la prise de ces deux villes de la Belgique. M. de Graves, ex-ministre, est passé hier par ici venant du camp, pour en porter la nouvelle à Paris. Ce n'est pas qu'il ait eu bien des efforts à faire pour s'en emparer. Ménin n'était pour ainsi dire pas gardée et Ypres ne renfermait que 3000 hommes. Mais le principal avantage qu'on en retire, c'est que ces deux endroits serviront de points de réunion aux Belges patriotes. Leur comité qui siégeait ici, en attendant cet événement, s'est transporté à Ypres ; et la légion brabançonne qui était à la tête de l'armée de Lukner compte y trouver un renfort considérable. Il est à présumer que dans peu on aura des nouvelles d'un combat livré à Courtrai. Au moins on conjecture que Lukner voudra s'en emparer, et comme elle renferme un corps considérable d'Autrichiens, il ne l'emportera qu'après une forte résistance. Ce qui secondera beaucoup les opérations de l'armée française, ce sont les dispositions d'une grande partie des Brabançons ; tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont décidés à faire une seconde tentative. On en dit autant des Hollandais. Une légion hollandaise se forme à Dunkerque, et ils espèrent qu'aux premiers succès des Français, ils seront soutenus de leur pays. Enfin, je vois les orages et les tempêtes se préparer de tous côtés. La commotion va devenir générale et les flots de sang humain vont couler sans qu'on puisse s'en promettre quelque avantage certain. Est-ce pour le bonheur ou serait-ce encore pour le malheur de l'humanité que cette guerre s'allumerait ? Il se présente tant d'obstacles, tant d'ennemis à vaincre, que l'on est partagé entre la crainte et l'espérance.

Toute cette ville est dans une agitation continuelle. Grains, avoine, fourrage, tentes ; tout passe par ici pour l'armée. La rue où je loge est pour ainsi dire toujours remplie.

J'ai regretté Calais ; c'est un séjour agréable. Si le régiment y était resté plus longtemps, je me serais décidé de passer en Angleterre ; mais à présent ce projet ne peut plus avoir lieu. Je ne pourrai y aller que dans l'intention d'y rester. Et pour y rester il faudrait y avoir une place. Je ne doute pas qu'il ne me fut facile d'y être placé comme instituteur de jeunes gens. Mais ce serait une nouvelle carrière pour moi. Je ne conviendrais pas, ou on ne me conviendrait pas. Quoique je sois persuadé que mon caractère sympathiserait fort bien avec celui des Anglais, je craindrais qu'en me chargeant d'une pareille entreprise, je ne fusse obligé de m'engager pour plus de temps que je ne voudrais. Il ne me reste donc que deux partis à prendre ; celui de rester, ou celui de m'en aller. Je vous avoue que je penche pour ce dernier, et peut-être ne se passera-t-il pas beaucoup de temps avant que je vous aie rejoint.

Ce n'est pas que je sois opposé dans ce moment. Mais je vois les choses sous des couleurs sinistres. La Révolution n'est que commencée. Elle est bien faite dans les esprits ; mais elle n'est pas mûre en exécution. Elle ne marche pas comme elle devrait. Des partis se forment. Les uns pour la détruire, d'autres pour en modifier les effets, et un autre pour la soutenir. Dans cette fermentation, on ne peut s'attendre qu'à des événements douloureux et, pour les éviter, je crois que s'en éloigner quand on le peut est un parti que dicte la prudence. Les choses sont bien loin de se terminer. Cette campagne ne les décidera pas à moins que la France dénuée d'argent ne soit obligée de succomber. Mais on y pourvoit de ce côté-là. Et si les puissants ennemis s'obstinent dans leur projet, la tranquillité est bien éloignée de renaître. Puissé-je me tromper.

Enfin M. Himely vient d'obtenir ce qu'il désirait ; la compagnie de M. Cunier vient de lui être accordée. Cette nouvelle agréable lui est parvenue depuis que je l'ai quitté.

Théophile n'a point encore de réponse du négociant à qui il avait écrit pour lui annoncer la nécessité où il était de rentrer. En défaut de cette place, il cherchera à en avoir une ailleurs. Quant à une sous-lieutenance, il pense comme moi, qu'il n'y faut plus songer. Si je pars ce sera à la fin de ce mois. Je suis indécis. Je voudrais avoir déjà pris un parti et c'est le choix qui m'embarrasse. Si vous ne recevez pas de mes nouvelles 8 ou dix jours après la réception de cette lettre, concluez-en que je pars. Si je vous écris c'est pour vous apprendre que je reste.

Je suis bien aise que l'oncle Samuel se remette. Présentez-lui et aux autres mes compliments et recevez l'expression de l'attachement filial avec lequel je suis votre très humble et obéissant fils Morel.

52 Bâle, le 31 mai 1793

**À Monsieur
Monsieur Morel
Doyen de la Vénérable Classe
d'Erguël et Pasteur
à Corgémont**

[Bâle, le 31 mai 1793]

Mon cher père,

Me voilà enfin arrivé à mon but. Le voyage s'est fait sans aucune difficulté. Le seul désagrément que j'aie éprouvé, est le mauvais temps qui a eu lieu pendant une partie de la matinée. Sans cela, tout est allé à souhait. Je n'ai pas été fouillé et, ce qui vous surprendra, on ne m'a demandé mon passeport qu'à la porte de cette ville.

En passant par Delémont, j'y ai vu Monsieur Gressot ci-devant officier au régiment de Reinach et qui est actuellement adjoint aux adjuteurs généraux. C'est lui qui m'a appris que M. de Veuzieux [?] commandait le département du Mont-Terrible. Il a remplacé M. Monté qui commande maintenant le camp d'Hésingue. Toute la route de Delémont ici fourmille de Français ; ils sont répandus dans tous les villages.

J'apprends dans ce moment que les Français ont eu un échec près de Valenciennes. Mais ce qui rassure un peu, c'est que le côté droit de la Chambre nationale paraît obtenir le refus [?].

J'ai trouvé mon frère en très bonne santé. Il m'attendait depuis plusieurs jours, et serait reparti si je lui avais encore manqué.

Toute la maison de Madame Tourneysen jouit également d'une bonne santé.

Recevez l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant fils
Morel Diacre.

Ce sera, comme je vous l'avais dit, les premiers jours de la semaine prochaine que nous repartirons.

Bâle, le 31 mai 1793